

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Offre de formation

L.M.D.

LICENCE PROFESSIONNELLE

2020 - 2021

Etablissement	Faculté / Institut	Département
Université Mohamed Seddik BENYAHIA.JIJEL	Faculté des sciences et de la technologie	Architecture

Domaine	Filière	Spécialité
(Domaine 14 AUMV) Architecture, Urbanisme Et Métiers de La Ville	Gestion des Techniques Urbaines	Génie urbain

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

عرض تكوين

ل. م . د

ليسانس مهنية - تسيير التقنيات الحضرية

2021-2020

القسم	الكلية/ المعهد	المؤسسة
هندسة معمارية	كلية العلوم و التكنولوجيا	جامعة محمد الصديق بن يحي ، جيجل .

التخصص	الفرع	الميدان
هندسة حضرية	تسخير التقنيات الحضرية	(میدان 14) هندسة معمارية، عمران و مهن المدينة

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité de la licence-----	p4
1 - Localisation de la formation-----	p5
2 - Partenaires extérieurs-----	p7
3- Contexte et objectifs de la formation-----	p8
A - Organisation générale de la formation : position du projet-----	p8
B - Objectifs de la formation -----	p9
C – Profils et compétences visés-----	p9
D - Potentialités régionales et nationales d'employabilité-----	p10
E - Passerelles vers les autres spécialités-----	p10
F - Indicateurs de performance attendus de la formation-----	p10
4 - Moyens humains disponibles à la spécialité-----	p10
A–Capacité d'encadrement-----	p10
B- Equipe d'encadrement interne de la formation-----	p10
C - Equipe d'encadrement externe de la formation-----	p13
D - Synthèse globale des ressources humaines -----	p13
5 - Moyens matériels disponibles-----	p14
A - Laboratoires Pédagogiques et Equipements-----	p14
B - Terrains de stage et formations en entreprise-----	p20
C – Documentation disponible au niveau de l'établissement spécifique à la formation proposée-----	p21
D - Espaces de travaux personnels et TIC -----	p22
II - Fiches d'organisation semestrielle des enseignements-----	p24
- Semestre 1-----	p25
- Semestre2-----	p26
- Semestre 3-----	p27
- Semestre 4-----	p28
- Semestre 5-----	p29
- Semestre 6-----	p30
- Récapitulatif global de la formation-----	p31
III - Programme détaillé par matière des semestres -----	p32
IV-Accords /Conventions-----	p93
V – Curriculum Vitae succinct de l'équipe pédagogique-----	p125
VI - Avis et Visas des organes administratifs et consultatifs-----	p160
VII –Avis et Visa de la Conférence Régionale-----	p163
VIII – Avis et Visa du Comité Pédagogique National de Domaine (CPND)-----	p163

I – Fiche d'identité de la Licence

1-Localisation de la formation :

Université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel
Faculté des Sciences et Technologie
Département d'architecture

Références :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Arrêté n°143 du 28 juil. 2013

**fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine
« Sciences de la Terre et de l'Univers »
Filière « gestion des techniques urbaines »**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n° 99 - 05 du 18 Dhoul - El - Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n°12-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012, portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n° 03 - 279 du 24 Jourmada El Thania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université,
- Vu le décret exécutif n° 05 - 299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire,
- Vu le décret exécutif n° 08 - 265 du 17 Châabane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu l'arrêté n°129 du 04 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale d'Habilitation.
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine,
- Vu l'arrêté n°129 du 06 mars 2013 portant création de la conférence des doyens par domaine,

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine « Sciences de la terre et de l'Univers » filière « gestion des techniques urbaines» conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2: Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les Chefs d'établissement d'enseignement et de formation supérieurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger le :....28 JUIL. 2013

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



2- Partenaires extérieurs

Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

- Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Centres d'Enfouissement Technique - Jijel (EPWG CET)
- Centre D'étude De Réalisation En Urbanisme Constantine –URBACO –Agence De Jijel
- Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Espaces Verts, Airs de Loisir et Eclairage Public- Jijel (EPW GEVALEP-Jijel),
- Office Nationale de l'Assainissement-ONA-JIJEL,
- Collectivités Locales,
- Entreprise Portuaire de Djedjed-JIJEL,
- Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement –AADL- Agence de JIJEL,
- Bureaux d'études en architecture, et études urbaines.

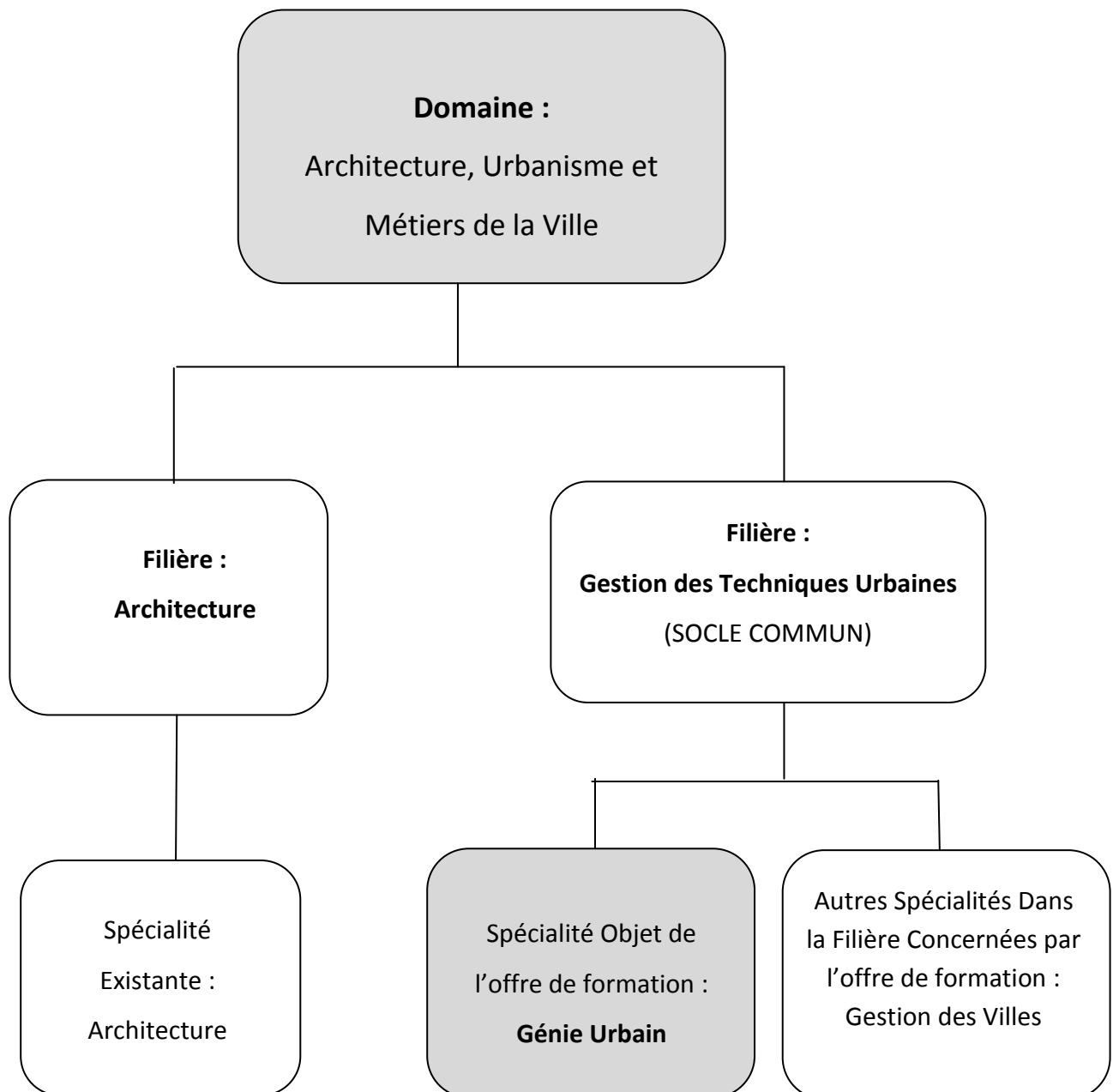
Partenaires internationaux :

- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille-luminy-ENSAM-France.

3. Contexte et objectifs de la formation

A- Organisation générale de la formation : position du projet(Champ obligatoire)

Si plusieurs licences sont proposées ou déjà prises en charge au niveau de l'établissement (même équipe de formation ou d'autres équipes de formation), indiquer dans le schéma suivant, la position de ce projet par rapport aux autres parcours.



B- Objectifs de la formation

Après avoir effectué le socle commun qui est composé de deux semestres correspondant à la première année L1. Il donne la possibilité de poursuivre des parcours dans deux licences professionnalisantes de la filière Gestion des Techniques Urbaines, dont la présente : **Génie Urbain**.

L'objectif principal de la Licence Génie Urbain est de former des étudiants, capables d'apporter un regard multidisciplinaire sur les enjeux multi variés de la ville.

La formation professionnalisante du **Génie Urbain** offre aux étudiants un enseignement qui leur permet de maîtriser les aspects techniques de cette discipline en les intégrant dans un champ plus large, celui du contexte urbain, des aménagements et des services. Les enseignements académiques de la licence sont organisés autour de 4 axes principaux :

- Un axe : Gestion et pratiques de la ville.
- Un axe : techniques et sciences pour l'ingénieur ;
- Un axe: aménagement urbain et environnement;
- Un axe: conception et construction;

C- Profils et compétences visées (Champ obligatoire) :

Par ses enseignements centrés sur les quatre axes principaux (Gestion et pratiques de la ville, techniques urbaines et sciences de l'ingénieur, aménagement urbain et environnement, conception et construction et sciences humaines), Le profil de Génie urbain constitue la base principale d'une discipline plus approfondie. Et qui prépare aussi à l'intégration dans les masters professionnels des métiers de la ville, et plus particulièrement dans sa partie, technico-conceptuelle et managériale.

Les diplômés en génie urbain, acquerront, durant leur formation, les connaissances et les compétences qui leurs permettront de participer dans le milieu professionnel à la production et la gestion de l'espace urbain, et ce par :

La conduite des projets dans l'ensemble du processus de conception, de construction et d'aménagement dans le domaine du génie urbain au sein des différents secteurs professionnels privés et publics.

Ils œuvrent dans les domaines suivants :

- L'aménagement, l'urbanisme et la construction,
- Les infrastructures et les réseaux divers,
- L'environnement et les transports.

D- Potentialités régionales et nationales d'employabilité

La licence professionnalisante en génie urbain qui accueille des étudiants issus de la première année (Socle Commun) en Gestion et Techniques urbaines, vient compléter les autres profils de formation assurés par les établissements GTU. Elle a deux vocations principales :

- Elle prépare l'étudiant à poursuivre des études supérieures ; pour ceux qui souhaitent rejoindre un master professionnel ou académique du domaine urbain.
- La diversité de l'enseignement assurée par la licence permet aux diplômés d'accomplir de multiples tâches professionnelles :
- Au niveau des collectivités locales et administrations techniques : ils peuvent assurer des tâches de gestion de projets urbains et faire la coordination entre les différents intervenants.
- En bureau d'études : ils seconcent à l'élaboration de plans d'aménagement urbain. Ils réalisent les enquêtes et les travaux techniques du terrain.
- Sur chantier, ils assurent le suivi des chantiers dans le domaine du bâtimen et des réseaux divers et la coordination des corps d'état.

E- Passerelles vers les autres spécialités

L'étudiant ayant acquis le diplôme de licence en GU peut poursuivre, moyennant certaines conditions (la moyenne, contenu des UE acquises...), des études préparant à tous les masters existants (académiques ou professionnelles) dans les établissements de Gestion des Techniques Urbaines.

Les autres étudiants du domaine (AUMV) peuvent postuler pour la formation en master de GU s'il y a compatibilité.

F- Indicateurs de performance attendus de la formation

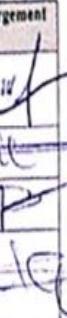
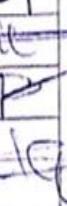
La formation professionnalisante sera viable à travers la garantie d'une employabilité liée à l'évolution des procédés de gestion des villes et de la prise de conscience générale de la nécessité d'une telle filière dans la pratique de gouvernance.

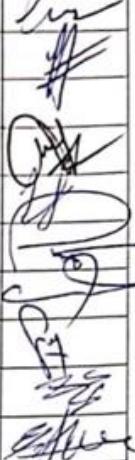
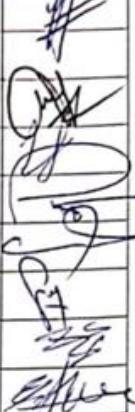
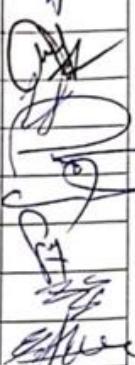
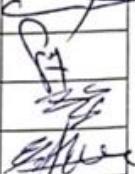
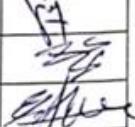
Elle sera soutenue avec des partenaires professionnels bien identifiés et engagés (voir chapitre IV Accords et conventions).

4. Moyens humains disponibles à la spécialité

- A. Capacité d'encadrement : 60 étudiants / licence par année
- B. Équipe d'encadrement interne de la formation

Nom Prénom	Diplôme de spécialité	Grade	Spécialité	Type/Matière à enseigner	Embargement
AIDAT ADILA	Magistère	MAA	Urbanisme	Cours / TD	
AMIRECHE HAMZA	Doctorat	Professeur	Aménagement	Cours / TD	
AOUICI AMINA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BABA RIMA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BENKECHKECHE GHOFRANE	Doctorat es-sciences	MCB	Génie Civil	Cours / TD	
BENZAID RIAD	Doctorat es-sciences	MCB	Génie Civil	Cours / TD	
BLIBLI MUSTAPHA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BOUCHAIR AMMAR	Doctorat	Professeur	Architecture	Cours / TD	
BOUCHEFRA HASSINA	Magistère	MCB	Aménagement	Cours / TD	
BOUHIDEL NOUR EL HOUDA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BOUKETTA SAMIRA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BOURAOUI RIAD	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BOUTELLIS TOUFIK	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
BOUTAOUTAOU ELARABI	Magistère	MAA	Génie Civil	Cours / TD	
CHOUGUI MOHAMED LAMINE	Magistère	MAA	Génie climatique	Cours / TD	
DUHAIR AMIR	Doctorat es-sciences	MCB	GTU	Cours / TD	
GRIMES SAID	Doctorat es-sciences	MCB	Urbanisme	Cours / TD	
GHERZOULI SCHAHRAZED	Doctorat 3eme cycle	MCB	Aménagement	Cours / TD	
GUESSOUM WARDA	Magistère	MAA	GTU	Cours / TD	
HADEF HAYET	Doctorat es-sciences	MCB	Urbanisme	Cours / TD	
HALOUIFI WAHID	Magistère	MAA	Génie climatique	Cours / TD	
HALLAL IBTISSEM	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
KHELFALLAH SCHAHRAZED	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	

Nom Prénom	Diplôme de spécialité	Grade	Spécialité	Type/Matière à enseigner	Emargement
MOHDEB Rachid	Doctorat 3eme cycle	MCA	Aménagement	Cours / TD	
LATLI AZZEDDINE	Magistère	/	Aménagement	Cours et TD	
KEDJA Fatch	Architecte	/	Architecture	TD	
WITRES Rachid	Géomètre Expert	/	Topographie/ Géodésie	TD	

KIBHAL HANANE	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
LAOUAR DJENETTE	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
LEHTIHET MOHAMED CHERIF	Doctorat es-sciences	MCB	Architecture	Cours / TD	
MEBROUK FATAH	Doctorat	Professeur	Géologie	Cours / TD	
OUARI MOUNIA	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
ROUIDI TARIK	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	
SAFRI SAID	Magistère	MAA	Urbanisme	Cours / TD	
SMAKDJ NAFILA	Doctorat es-sciences	MCB	Génie climatique	Cours / TD	
SOUKEHAL BOUDJEMAA	Doctorat es-sciences	MCB	Aménagement	Cours / TD	
TEBBOUCHE HOUCINE	Magistère	MAA	Architecture	Cours / TD	

Département

Faculté

Date et visa



2020 ٦ مارس ٤



C. Equipe d'encadrement Externe de la formation

D. Synthèse globale des ressources humaines :

Grade	Effectif Interne	Effectif Externe	Total
Professeurs	03	--	03
Maîtres de Conférences (A)	01	01	02
Maîtres de Conférences (B)	09	--	09
Maître Assistant (A)	20	--	20
Maître Assistant (B)	00	00	00
Autre (préciser)	00	03	03
Total	33	04	37

Département

Faculté

Date et visa



2020 ٤ مارس



5.Moyens matériels disponibles

A. Laboratoires Pédagogiques et Equipements : Fiche des équipements

Pédagogiques existants pour les TP de la formation envisagée (1 fiche par laboratoire)

Intitulé du laboratoire :		Béton et matériaux	
N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Aéromètre à béton	01	
02	Appareil a choc	01	
03	Appareil de Vicat	05	tallé
04	Appareil ultrason	01	en panne
05	Appareil de surfacage	01	
06	Becher en verre de 250 mL	06	
07	Becher en verre de 50 mL	06	
08	Balance de portée 51Kg	01	
09	Carotteuse	01	
10	Cône d' Abrams	05	
11	Ductilomètre à bitume	01	
12	Etuve de séchage	01	
13	Fiole 250 mL	04	
14	Fiole 500 mL	08	
15	Fiole 1000 mL	08	
16	Fiole 2000 mL	03	
17	Malaxeur a béton	01	
18	Malaxeur a mortier	01	
19	Machine DEVAL	01	
20	Machine LOS ANGLES	01	En panne
21	Machine de compression	02	
22	Machine de flexion	01	
23	Machine de détermination module d'élasticité	01	
24	Appareil de mesure de la variation	01	

	linéaire		
25	Maniabilimètre a béton	01	
26	Moule pour éprouvette à béton 16X32	23	
27	Moule à béton prismatique 07x07x28	02	
28	Pénétromètre a bitume	02	
29	Machine Scie à béton	01	
30	Scléromètre classique	03	
31	Série de grille à fente	13	
32	Table vibrante	01	
33	Vibreur a béton et stabilisateur électrique	01	En panne
34	Viscosimètre a bitume	02	
35	Dispositif de mesure de flexion des prismes de mortier	01	
36	Tamiseuse électrique	01	
37	Distillateur électrique	01	
38	Micro DEVAL	01	
39	Moule prismatique 04x04x16	02	
40	Appareil de conditionnement	01	
41	Moule cubique	04	
42	Micro-ordinateur	01	

Intitulé du laboratoire :		Topographie	
N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Appareil RTA 4 avec trépieds	05	
02	Appareil KOS avec trépieds	06	
03	Appareil KR 1 avec trépieds	04	
04	Appareil RDS	03	
05	Boussole	04	
06	Chaine de 20	02	
07	Chaine de 20 m avec ruban	05	
08	Fil à plan	19	

09	Jalon de 1 m	26	
10	Jalon de 2 m	38	
11	Machine de tirage des plans	01	En panne
12	Mire à pieds coulissants	04	
13	Mire pliantes de 04 m	17	
14	Niveau Slom avec trépieds	01	
15	Niveau NI 10	01	
16	Niveau 050	01	
17	Niveau 025	01	
18	Niveau GKO avec trépieds	11	
19	Niveau NK 01	05	
20	Niveau de haute précision avec mire	01	
21	Planimètre	01	
22	Cellule d'odomètre complet	05	
23	Stéréoscope	01	
24	Pantographe	02	
25	T en bois pour dessin	15	
26	Mire GM 27 28 29	05	
27	Mire PM	02	
28	Trépieds	04	

Intitulé du laboratoire		Mécanique des sols	
N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Agitateur électrique pour sédimento-mètre	06	
02	Agitateur mécanique pour équivalent de sable	04	
03	Appareil odomètre	06	03Non installé
04	Charge circulaire pour CBR	10	
05	Charge circulaire pour CBR de 8Kg	68	
06	Disque d'espacement	09	
07	Densimètre de sédimetométrie	06	
08	Entonnoir pour équivalent de sable	02	

09	Balance de 30Kg	01	
10	Chronomètre de labo	01	
11	Moule Proctor normal	10	
12	Dame Proctor normal	10	
13	Dame Proctor petit model	10	
14	Plane pour essai Proctor	02	
15	Balance type 41 de 15Kg	01	
16	Balance de précision 311 gr	01	
17	Densimètre à membrane	02	
18	Moule Proctor modifié	10	
19	Piston pour équivalent de sable	02	
20	Bonbonne pour équivalent de sable	02	
21	Echantillonneur	02	
22	Cellules d'odomètre complet	05	
23	Plateau	04	
24	Assiette en porcelaine petit model	10	
25	Assiette en porcelaine grand model	02	
26	Pénétromètre dynamique	01	
27	Tare petit model	43	
28	Trépied pour moule CBR	07	
29	Poids pour balance Roberval 1kg	09	
30	Thermomètre a mercure	15	
31	Boite de casagrande	10	
32	Coupelle lisse	10	
33	Pissette en plastique	07	
34	Boite de limite de liquidité (T40)	08	
35	Bote pour limite de retrait(T35)	10	
36	Comparateur de lecture œdométriques	14	
37	Eprouvette en verre graduée (2L)	11	
38	Spatule	12	
39	Balance de portée 20 kg	01	
40	Balance électrique 10 kg	01	

41	Dispositif de pesée hydrostatique	01	
42	Eprouvette en verre graduée (l00mL)	07	
43	Eprouvette en verre non graduée	12	
44	Eprouvette en verre graduée(1L)	01	
45	Balance de précision2.4kg 0.1 /g	01	
46	Machine de cisaillement	02	
47	Machine de Proctor		
48	Machine de compactage automatique pour CBR et proctor	01	
49	Machine de triaxial	01	
50	Balance de précision 200 g /0.001 g	01	
51	Pycnomètre à large col 500m1	02	
52	Pycnomètre Bitume 01L à large col	02	
53	Pycnomètre à large col 02 L	02	
54	Pycnomètre en verre 500 ml	02	
55	Pycnomètre en verre 200 ml à col étroit	02	
56	Pycnomètre en verre 100m l à col étroit	02	
57	Indicateur d'humidité	01	
58	Agitateur magnétique	01	
59	Scissomètre de poche	01	
60	Pied à coulisse	01	
61	Charge circulaire pour CBR de 4Kg	14	
62	Charge circulaire pour CBR de 2Kg	32	
63	Charge circulaire pour CBR de 1Kg	13	
64	Charge circulaire pour CBR de 0.5 Kg	04	
65	Charge circulaire pour CBR de 0.25 Kg	04	
66	Carotteuse manuelle	01	
67	Poids pour balance Roberval 2Kg	04	
68	Poids pour balance Roberval 5Kg	02	
69	Tamis	163	
70	série complète des poids de 1g-500g	05	
71	Pelle à main inox	04	

72	Coupelle de teneur en eau	33	
73	Balance porte de 5 kg	02	
74	Eprouvette pour équivalent de sable	17	

Intitulé du laboratoire :		Simulation environnementale	
Ref	Désignation quantité	qtité	obs.
ES13 35	LUXMETRE NUMERIQUE 2000 points LCD, Pour tous types d'éclairage, Mesure 40a 400000 lux en 5 calibres, Précision ±3%de la lecture, Fonction hold&pick max et min, Affichage lux ou footcandle, Bargraphe numérique, Arret automatique, Resolution 0.01lux, Livré avec etui rigide	01	
ES13 57	SONOMETRE NUMERIQUE Affichage LCD 2000 points +bargraph circulaire, Etendu de mesure 30 a 130 Db, Courbe de pénétration A ou C, Mode lent ou rapide Fonction max, Mémorisation valeur max, Liaison RS232 Sortie analogique pour enregistreur, Livré avec valise	01	
TOD 3	TELEMETRE LEICA Porté de 0.05 a 100m, Power range technologie Tm, Précision ±1.00m, Capteur d'inclinaison intégré, Piece rabattable multifonction, Addition soustraction surface volume fonction min max, Mesure indirect calcul d'angle solide, Eclairage automatique du clavier et de l'affichage 4 lignes, Botier IP54	01	
ES13 67	HYGROMETRE NUMERIQUE DE POCHE	01	
M07	ANEMOMETRE AVEC RS232 Avec capteur a hélice, Etendue de mesure de 0.3 a 45m/s- de 0a 60°, Mémoire 2000 valeurs, Liaison RS232 , Fonction max en température, Fonction HOLD, Livré avec logiciel sous Windows	01	
ES39	PYROMETRE INFRAROUGE 1000°	01	

	Avec visée laser, Gamme de température -50 / 1000° C, Rapport cible/distancce50/1, Fonction hold automatique, Fonction min/max/difmoy, Alarme haute et basse, Emissivité réglable, Livré en valise rigide		
RA12	<p>PYRANOMETRE A ANNEAUX</p> <p>10µV(W/M²), ISO9060 Classe1, Temps de réponse :<28ms Diamètre anneau :570 mm, Hauteur anneau :54mm, Diamètre de base :300mm, Poids :0.90 kg+anneau5.90 kg Sensibilité typique Impédance Gamme de mesure Domaine de vue Gamme spectrale Temperature d'utilisation Cartouche remplaçable pour cristaux de silicage!Reduisant la formation decondensation a l'interieur du capteur (autonomie :2à6 mois) Mise en conformité :ISO9060/recommandation WMO</p>	01	

B- Terrains de stage et formations en entreprise :

Lieu du stage	Nombre d'étudiants	Durée du stage(jours)
Site expérimental « Port de Djedjed »	10	10
Site expérimental « terrains accidentés »	10	10
Site expérimental « pénétranteautoroute »	10	10
Les APC de La Wilaya de Jijel	6	10
DEP de la Wilaya de Jijel	6	10
DL de la Wilaya de Jijel	6	10
DUAC de Jijel	6	10
Travaux publics de Jijel	6	10
Services de gestion des réseaux divers	6	10

C-Documentation disponible au niveau de l'établissement spécifique à la formation proposée (Champ obligatoire) :

Documentation bibliographique liée à l'architecture et au génie civil :

Nombre de titres en architecture, urbanisme et aménagement du territoire	413
Nombre de titres en dessin technique et travaux généraux	108
Nombre de titres en bâtiments et matériaux de construction	283
Nombre de titres en corps d'état secondaires	96
Nombre de titres en édifices à usages publics et habitations	91
Nombre de titres en histoire et géographie	27
Nombre de titres en arts et décoration	67
Nombre de titres en toitures	19
Nombre d'atlas et dictionnaire	50
Nombre de titres en RDM, béton, MDS, Hydraulique.	500
Nombre de titres en Technologie	247
TOTAL	1901

En outre, la Bibliothèque de la Faculté des Sciences et de la technologie :

- Espace de consultations et d'études pour LMD équipé de PC (Intranet) avec accès à la banque de données des Techniques de l'Ingénieur.
- 1 collection complète des ouvrages "Techniques de l'Ingénieur".
- 1 collection complète des Ouvrages "Traité des Matériaux".
- 1 collection complète des Ouvrages " Traité de génie Civil" de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- Abonnements de l'université sur (science direct, springer et SNDL)
- Normes Algérienne et Françaises de Génie Civil.

D- Espaces de travaux personnels et TIC

PROJECTEURS DATA SHOW :4 Unités

Le département dispose de trois (3) salles d'enseignements et réalisation des travaux par les étudiants équipés du matériel suivant :

VIDEO PROJECTEUR 3M :3 Unités

- Vidéoprojecteur interactif avec Stylet et télécommande
- Bras avec Hautparleurs 2x20 watts repliable
- Boîtier de commande du vidéoprojecteur et connexion d'autres périphériques plus câblages
- Tablette et logiciel Workspace

SMARTCLASS+ Equipement Multimédia Professeur Smart Class + LAD : 3 Unités

Poste de pilotage pour salle multimédia avec boîtiers KVM. Solution de pilotage logicielle, qui permet les fonctions tel que Maître-Élèves à tous, tutorat, prise en main, transfert defichiers et plus.

Module de gestion des exercices pour salle multimédia(Médiathèque) Activités média en direct et en auto-accès. L'accès par les enseignants depuis n'importe quel poste lié au réseau.

Lesenseignants peuvent importer des documents, les convertir en exercices, les lancer en situation de classe ou en libre accès, évaluer et suivre la progression des élèves

Accès et licence illimitée pour les enseignants.00KVM Hardware: Réseau de transmission vidéo Matériel avec prise en main USBSC2500 CR

SC2500 H-KVM (Hub pour jusqu'à huit interfaces)

SC2500 1x2 (interface VGA-USB pour deux postes)

SC2500 RAL - 6Pi (câblage station professeur)

SC2500 CAT5- Câble réseau entre Hub et interfaceServeur NAS avec DD 4To

Dimensions (LxPxH):9.4 cm x 20.3 cm x 14.1 cm

Processeur: Marvell 1 GHz

Disque dur: 2 x 2 To amovible Sériai ATA-300

Pc Professeur HP pro 3500'

Processeur Intel J7-3470 (3,20Ghz, 6Mb)

HDD : 1TO

04Go de RAM DDR3

Graveur RW DVD

Ecran LCD 21,5", sourisoptiqueusb, Claviers azertybilingue AR/FR USB

Windows 8, 64 Bitprofessionnel

EquipementMultimédiaEtudiantSmart Class* MAD-T : 72 Unités

- Module de gestion des exercices pour allé multimédia 'Médiathèque)
- Module médiathèque permettant la réalisation de nombreux exercices, mise à disposition par le ou les enseignants en situationde classe et en auto-apprentissage.
- KVM Hardware: Réseau de transmission vidéo Matériel avec prise en main USB

- SC2500 1x4 (interface VGA-USB pour quatre postes)
- SC2500 RAL - 6Pi (câblage station professeur)
- SC2500 CAT5- Câble réseau entre Hub et interface
- Pc élèves HP pro 3500
- Processeur Intel i5-3470 (3,20Ghz, 6Mb)
- HDD : 1TO
- 04Go de RAM DDR3
- Graveur RW DVD
- Ecran LCD 20», souris optique usb, Claviers azerty bilingue AR/FR USB, Windows 8, 64 Bit professionnel

II – Fiche d’organisation semestrielle des enseignements

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]

السنة الأولى لسانس[تسهيل التقنيات الحضرية - التكوين القاعدي المشترك] ميدان [هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة]

1ere année Licence : Gestion des Techniques Urbaines -Socle commun Semestre 01 [السادس الاول]

Semestre 1 :

Unité d'enseignement	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire				Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP	Atelier			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Initiation à l'urbanisme 1	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Atelier 1 : Initiation au dessin technique	8	4				6h00	90h	200h	100%	
	Aménagement de l'espace	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Séminaire 1	2	1	1h30				22h30	27h30	100%	
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Mathématiques et statistiques	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Informatique	4	2			3h		45h	100h	100%	
	Techniques de communication	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
UE Découverte Crédits : 2 Coefficients : 2	Législation urbaine 1	2	2	1h30	1h30			45h	27h30	40%	60%
UE Transversale Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue Anglais 1	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
Total semestre 1		30	17	10h30	6h00	3h00	6h00	382h30	525h		

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]

السنة الأوليإنس[تسخير التقنيات الحضرية - التكوين القاعدي المشتركة] ميدان [هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة]

1ere année Licence : Gestion des Techniques Urbaines - Socle commun Semestre 02

Semestre 2 :

	Matières Intitulé	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			Atelier	Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP				Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Initiation à l'urbanisme 2	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Atelier 2 : Habitat et dossiers de construction	8	4				6h	90h	200h	100%	
	Aménagement urbain	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Séminaire 2	2	1	1h30				22h30	27h30	100%	
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Conception assistée par ordinateur (CAO)	4	2				3h		45h	100h	100%
	Technologie et matériaux de construction	4	2	1h30		1h30		45h	77h30	40%	60%
	initiation aux documents cartographiques	1	1			1h30		22h30	25h	100%	
UE Découverte Crédits : 2 Coefficients : 2	Législation urbaine 2	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
	Stage pratique	1	1			1h30		22h30	25h	100%	
UE Transversale Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue 2 -Anglais 2	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
Total semestre 2		30	17	9h00	3h00	7h30	6h00	382h30	570h		

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]
 السنة الثانية لسانس هندسة حضرية [تسخير التقنيات الحضرية] ميدان [هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة]
2eme année Licence : Génie Urbain - Semestre 03[السادس الثالث]

Semestre 3 :

	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			Atelier	Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP				Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Atelier 03 :Diagnostic de l'espace urbain et aménagement	8	4				6h	90h	200h	100%	
	VRD1 Voiries urbaines	6	3	1h30		3h		67h30	127h30	40%	60%
	Topographie 1	4	2	1h30		1h30		45h	77h30	40%	60%
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Métré	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Télédétection	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
	Système d'information géographique (SIG 1)	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
UE Découverte Crédits : 2 Coefficients : 2	Mécanique des sols 1	2	2	1h30	1h30			45h	5h	40%	60%
UE Transversale Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue 3 - Anglais3	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
Total semestre 3		30	17	10h30	4h30	4h30	6h	382h30	525h		

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]
 السنة الثانية ليسانس هندسة حضرية [تسيير التقنيات الحضرية] ميدان [هندسة معمارية ، عمران ومهن المدينة]
2ème année Licence : Génie Urbain - Semestre 04 [السادس الرابع]

Semestre 4 :

	Matières Intitulé	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire				Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP	Atelier			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Atelier 4 : Voiries et réseaux d'eau (Réhabilitation et aménagement)	8	4				6h	90h	200h	100%	
	VRD2 Ressources en eau potable	6	3	1h30		3h		67h30	127h30	40%	60%
	Génie de l'environnement	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Topographie 2	1	1			1h30		22h30	25h	100%	
	Système d'information géographique (SIG2)	4	2			3h		45h	100h	100%	
	Stage ou sorties	4	2			3h		45h	100h	100%	
UE Découverte Crédits : 2 Coefficients : 2	Mécanique des sols 2	2	2	1h30	1h30			45h	5h	40%	60%
UE Transversale Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue étrangère (anglais4)	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
Total semestre 4		30	17	6h	3h	10h30	6h	382h30	615h		

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]
 السنة الثانية ليسانس هندسة حضرية [تسيير التقنيات الحضرية] ميدان [هندسة معمارية ، عمران ومهن المدينة]
3ème année Licence : Génie Urbain - Semestre 05 [السادس الخامس]

Semestre 5 :

	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			Atelier	Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP				Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Atelier5 : Analyse socio-économique et environnementale	8	4				6h	90h	200h	100%	
	VRD3 : Hydraulique urbaine et assainissement	6	3	1h30		3h		67h30	127h30	40%	60%
	Ville et trafic urbain	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40%	60%
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Management des projets et Marchés publics	5	3	1h30	1h30			45h	80h	40%	60%
	Modélisation et simulation (BIM)	4	2	1h30		1h30		45h	77h30	40%	60%
UE Découverte Crédits : 1 Coefficients : 1	Éthique et déontologie	1	1	1h30				22h30	2h30		100%
UE Transversale Crédits : 2 Coefficients : 2	Espaces verts urbains	2	2	1h30	1h30			45h	5h00	40%	60%
Total semestre 5		30	17	9h	4h30	4h30	6h	360h	547h30		

Filière [Gestion des Techniques Urbaines]
 السنة الثانية ليسانس هندسة حضرية [تسيير التقنيات الحضرية] ميدان [هندسة معمارية ، عمران ومهن المدينة]
3ème année Licence : Génie Urbain - Semestre 06 [السادس السادس]

Semestre : 06

	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			Volume Horaire Semestriel (15 semaines)	Travail Complémentaire en Consultation (15 semaines)	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Crédits : 18 Coefficients : 9	Atelier projet professionnel	14	7				6h	90h	350h	100%
	Risques majeurs en milieux urbains	4	2	1h30	1h30			45h	55h	40% 60%
UE Méthodologique Crédits : 9 Coefficients : 5	Stage en milieu professionnel	9	5	4 semaines				225h	100%	
UE Découverte Crédits : 2 Coefficients : 2	Projet professionnel et gestion d'entreprise : PPGE	2	2	1h30	1h30		45h	5h	40% 60%	
UE Transversale Crédits : 1 Coefficients : 1	Rédaction d'un mémoire de stage	1	1	1h30			22h30	2h30		100%
Total semestre 6		30	17	4h30	3h	0	6h	202h30	637h30	

Récapitulatif global de la formation :

1ere Année : SOCLE COMMUN:

(Indiquer le VH global séparé en cours, TD, TP... pour les semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)

UE VH	UEF	UEM	UED	UET	Total
Cours	135h	67h30	45h	45h	292h30
TD	90h	22h30	22h30	-	135h
TP	-	135h	22h30	-	157h30
Atelier	180h	-	-	-	180h
Travail Personnel	675h	360h	55h	5h	1095h
Autre (préciser)	-	-	-	-	-
Total	1080h	585h	145h30	50h	1860h
Crédits	36	18	4	2	60
% en crédits	60%	30%	6.66%	3.33%	100%
Pour Chaque UE			10%		

2eme et 3eme Année : (indiquer le VH global séparé en cours, TD, TP... pour les 04 semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)
 (Les calculs sont effectués pour 4 semestres – de S3 au S6 -)

UE VH	UEF	UEM	UED	UET	Total
Cours	157h30	112h30	90h	90h	450h
TD	67h30	67h30	67h30	22h30	225h
TP	157h30	135h	-	-	292h30
Atelier	360h	-	-	-	360h
Travail Personnel	1575h	720h	17h30	12h30	2325h
Autre (préciser)	-	-	-	-	-
Total	2317h30	1035h	175h	125h	3652h30
Crédits	72	36	7	5	120
% en crédits	60%	30%	5.83 %	4.16 %	100%
Pour Chaque UE			10%		

III. Programme détaillé par matière des semestres

(1 fiche détaillée par matière / tous les champs sont à renseigner obligatoirement)

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière 1	Initiation al'urbanisme1
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Notions et définitions. Naissances et évolution des villes. L'urbanisme en tant que pratique et discipline.

Les Villes à travers l'histoire. Néolithique. Antiques. Médiévales. Modernes. Théories urbaine et doctrines. Grandes idées, utopies.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- 1- L'Urbanisme : approche globale
 - Les problèmes majeurs que traite ou que doit traiter l'urbanisme
 - L'urbanisme comme mode d'aménagement virtuel de l'espace habité
 - L'urbanisme comme lieu de conflit et de pouvoir
- 2- Histoire des villes
- 3 - Courants de pensée et doctrines d'Urbanisme

Mode d'évaluation : Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques :

- CHOAY. F.et Merlin. P. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Paris.QUADRIGE/PUF, 3^{ème} édition. 2010. 963 p.
- CHOAY (Françoise), L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie, Paris, Seuil, 1965
- AUZELLE (Robert), Clefs pour l'urbanisme, Paris, Seghers, 1971
- AUZELLE (Robert), Technique de l'urbanisme, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 1961 (2ème édition)
- JOLY (Robert), La Ville et la civilisation urbaine, Paris, Ed. Sociales, 1985
- CHALINE (Claude), Les villes nouvelles dans le monde, Coll. Que sais-je? n° 2231, Paris, PUF, 1985
- MUMFORD (Lewis), Le Déclin des villes ou la recherche d'un nouvel urbanisme, Paris, Ed.
- STÜBBEN (Joseph), Der Städtebau, Darmstadt, A. Bergsträßer, 1890
- SORIA Y MATA (Arturo), Cité linéaire : conception nouvelle pour l'aménagement des villes, Paris, CERA, 1979 (trad.)
- SITTE (Camillo), les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, Paris, Ed. de l'Equerre, 1980
- BENEVOLO Leonardo, Histoire de la ville, Paris, Éd. Parenthèses, 1995, 512 p.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière 2	Initiation au dessin technique
Coefficient	4
Crédit	8

Objectifs de l'enseignement

L'objectif principal de cet atelier est de permettre aux étudiants de se familiariser avec les notions de dessin de bâtiments, et les représentations graphiques en urbanisme et en architecture...

Contenu de la matière :

1- La conception du bâtiment

- 1.1 Processus d'élaboration d'un projet
- 1.2 Document à fournir

2- Notions générales de dessin de bâtiments

- 2.1 Les différents types du dessin de bâtiments
- 2.2 Rôle du dessin de bâtiment

3- Rappels généraux de dessin de bâtiments

- 3.1 Normes et recommandations (pliages, cartouches, formats...)

4- Conventions de représentation

- 4.1 Rôles des conventions de représentation
- 4.2 Les groupes de représentations conventionnelles

5- Les différentes représentations graphiques planes

- 5.1 Vue en plan
- 5.2 Les coupes
- 5.3 Les façades
- 5.4 Les cotations
- 5.5 Représentations volumétriques (perspectives)

Mode d'évaluation : Continu 100%

Références bibliographiques

A définir par l'enseignant

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière	Aménagement de l'espace
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

- La compréhension des processus complexes, physique et sociaux qui contrôlent le fonctionnement des territoires.
- L'initiation à l'aménagement de territoire et au développement durable.
- La connaissance de l'aspect instrumental et décisionnel de l'aménagement de territoire (cadre juridique, actions, acteurs et instruments d'aménagement)

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

1- L'aménagement de territoire : Notions

- Aménagement, territoire, aménagement de territoires.
- Historique : prise en conscience des inégalités spatiales.
- Espace et société : prise en conscience des inégalités sociales.

2- Les finalités et les objectifs de l'aménagement de territoire

- Principes généraux de l'aménagement.
- Approches et actions en aménagement :(milieu physique, milieu rural, milieu urbain, milieu régional)
- Échelles d'aménagement, les découpages du territoire et la notion du périmètre d'aménagement.

3- Territoire et thématiques d'aménagement :

- Le phénomène urbain : Le processus d'urbanisation et la complexité de la réalité urbaine.
- L'aménagement et le développement économique.
- L'aménagement et la problématique de l'environnement.

4- L'aménagement de territoire et le processus de la planification :

- La politique nationale du territoire (aménagement de territoire et développement durable).
- Les instruments et outils d'aménagement.
- Les étapes de l'aménagement et les perspectives.

• Cas pratiques :

Etude de plusieurs cas d'opérations d'aménagements :

- Aspect théorique.
- Analyse des exemples.
- Etude comparative.

Mode d'évaluation :Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques

- GRAFMEYER Y, FIJALKOW Y., Sociologie urbaine, A. Colin, col. 128
- DUPUY G., GENEAU de LAMARLIERE I. Nouvelles échelles des firmes et de réseaux. Un défi pour l'aménagement, L'Harmattan, 246 p, 2007
- COMBY J , RENARD V, Les politiques foncières, PUF Paris, Que sais-je 3143, 1996.
- BROWAEYS X, CHATELAIN P., Etudier une commune. Paysages, territoires, populations, sociétés, Armand Colin, 2005.
- George P.. Dictionnaire de la géographie. PUF, 5édition, Paris1996.
- RONCAYOLO, Marcel., La ville et ses territoires. Editions Folio essais. Paris2010.
- MANCEBO F., Questions d'environnement pour l'aménagement et l'urbanisme .Edition du temps, Nantes 2003.
- PAUL LACAZ J., Introduction à la planification urbaine, Ponts et chaussées ,2 édition 1995.
- PAULET J.P., Manuel de géographie urbaine, Armand Colim ,3 édition 2009.
- PEREIRA D., Evaluer vos connaissances sur l'environnement et le développement durable, vous et les enjeux planétaires de demain, Paris 2007.
- BEREZOWSKA –AZZAG E., Projet urbain : guide méthodologique, connaitre le contexte de développement durable, Synergie, Alger 2010.
- COUTARD O, LEVY J.P., Ecologie urbaine, Anthropos, Paris, 2010.
- BASSAND M,KAUFMANN V, JOYE D., Enjeux de la sociologie urbaine, collection Espace en société 2007.
- VIDAL R, RODRIGO., Fragmentation de la ville et nouveaux mode de composition urbaine, Collection Villes et entreprises Paris 2002.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière	Séminaire 1
Coefficient	1
Crédit	2

Séminaire 1 :

Découverte des métiers et introduction à l'environnement professionnel

Objectifs de l'enseignement

L'objectif principal séminaire est de compléter les enseignements dispensés par un éclairage donné par panel des chercheurs et acteurs professionnels issus des métiers de la gestion technique urbaine.

Contenu de la matière :

La licence professionnelle est structurée autour d'un tronc commun, permettant l'acquisition de compétences générales à l'exercice des métiers de la gestion de la ville.

Pour répondre à cette interdisciplinarité, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, mais aussi des acteurs professionnels, qui apportent leurs compétences et leurs visions des métiers liés à la gestion des villes et à la maîtrise des projets.

Ce séminaire, sera donc animé par des professionnels, et permettra aux étudiants de se familiariser avec le monde du travail, et de connaître les métiers.

Les étudiants seront amenés à contribuer aux débats, et de participer à des salons ou journées ouvertes.

Le cycle des conférences ainsi que le programme sera variable.

Mode d'évaluation : Contrôle continu 100%

Références bibliographiques : A définir par l'enseignant.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière 1	Mathématiques et statistiques
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Cette matière permet à l'étudiant d'intégrer l'outil mathématique et statistique dans la formation de licence de GTU. Le but est de familiariser l'étudiant avec l'analyse mathématiques et le calcul statistique.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant doit avoir une connaissance sur les fonctions, les intégrales et les variables aléatoires.

Contenu de la matière

Ce cours comporte deux parties, des éléments de calcul infinitésimal et quelques éléments de probabilité et statistique.

1. Analyse mathématiques

1.1 Fonctions réelles d'une variable réelle : Nombres réels - Principales fonctions (puissance, exponentielle, logarithme) - Limites, continuité, dérivées - Etude des variations - Recherche des extrema - Primitives et intégration.

1.2 Fonctions réelles de plusieurs variables réelles : Dérivées partielles - Optimisation - Visualisation graphique en trois dimensions.

2. Quelques éléments de probabilités et statistique :

- 2.1 Statistique descriptive.
- 2.2 Introduction élémentaire au calcul des probabilités.
- 2.3 Introduction aux tests d'hypothèse.

Mode d'évaluation : Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques

- KadaAllab, Analyse Mathématiques pour la première année universitaire. Ed. OPU.
- Jean Bouyer, 2000- Méthodes statistiques : médecine-biologie. Ed. Estem.
- Gilles Stoltz et Vincent Rivoirard, 2012-Statistique mathématique en action. Ed. Vuibert, Paris, 448p.
- Maurice Lentilleux, 2013- Statistique descriptive. Ed. Dunod, Paris, 160p.
- Maurice Lentilleux et Céline Chevalier, 2013- Probabilités : Estimation statistique. Ed. Dunod, Paris, 160p.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologie
Matière	Informatique
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

L'objectif principal de cette matière est d'apprendre aux étudiants les notions de base de l'informatique, hardware et software. Système d'exploitation, Windows. Word et Excel. Initiation à la CAO Autocad. Dessin en 2D.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

1 -Généralités sur l'informatique

- 1.1 Définition
- 1.2 Domaines d'application

2- Composition d'un Ordinateur

- 2.1 Partie matériel (HARD)
- 2.2 Partielogiciel (SOFT)

3- Microsoft office

- 3.1 Word
- 3.2 Excel
- 3.3 PowerPoint

4- Initiation à la CAO Autocad

Mode d'évaluation :Continu 100%

Références bibliographiques : A définir par l'enseignant

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière 3	Technique de communication
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Communication, signal, réception. Information et communication. Modes de communication.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- Introduction générale
- Comment s'informer
- Réunir un dossier
- Créativité
- Conservation de l'information
- Traitement de l'information
- Comment informer ?
- Technique de l'exposé
- Animation d'un groupe de discussion

Mode d'évaluation : Examen 100%

Références bibliographiques

- Balle Francis, *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 1999
- Belisle Claire (dir.), *Communication et nouvelles technologies*, Villeurbanne, PPSH-CNR, coll. « Les chemins de la recherche », 1993, 394 p., p. 16
- Mattelart Armand, *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » (n° 3181), 1996
- Breton Thierry, *La dimension invisible : le défi du temps et de l'information*, Paris, Odile Jacob, 1991, 287 p.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Découverte
Matière 1	Législation urbaine 1
Coefficient	2
Crédit	2

Objectifs de l'enseignement

Initiation aux notions de Législation et de droit. Droit de l'urbanisme. La réglementation en urbanisme. Le foncier et sa gestion.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- 1- Les outils d'aménagement du l'espace
 - La loi foncière
 - Les outils d'urbanisme
 - La législation urbaine
 - Les interventions sur la ville
 - Les acteurs de la ville
- 2- L'histoire et les principes généraux du droit de l'urbanisme
 - La parcellisation des problèmes
 - La naissance d'une législation cohérente
 - La confirmation de la prédominance de l'état
- 3- Les Aménagement
 - Les principes généraux de l'aménagement urbain
 - les outils juridiques
 - la logique commune des ces outils
 - la gestion des opérations d'aménagement

Mode d'évaluation :Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques

- BERGEL J.-L., Théorie générale du droit, Dalloz, coll. Méthodes du droit, 1989, 2ème éd., 342 p.
- CHAPUISAT J., Le droit de l'urbanisme, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1991, 125 p
- CARBONNIER J., Sociologie juridique, P.U.F. Thémis, 1978, 423 p
- JACQUIGNON L., DANAN Y.-M., Le droit de l'urbanisme, Eyrolles, 6ème éd., 1978, 410 p.

Semestre 1	
Unité d'enseignement	UE. Transversale
Matière 1	Langue .Anglais 1
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Maitrise des bases de la terminologie. Lexique et étude de texte.

Connaissances préalables recommandées

Bases de la grammaire.

Contenu de la matière :

- Analyse grammaticale
- Analyse lexicale
- Etude de texte
- Terminologie
- Construction

Mode d'évaluation :Examen 100%

Références bibliographiques

A définir par l'enseignant

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière 1	Initiation a l'urbanisme 2
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Initiation aux politiques urbaines. Planification, Urbanisation. Problématique urbaine. Instruments d'aménagement et d'urbanisme en Algérie. Acteurs et intervenants.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

1. Politique Urbaine et Mouvements sociaux urbains
 - Aperçu sur les modalités techniques de conception des documents d'urbanisme
 - Mise en œuvre et logique des acteurs
 - Outils de l'urbanisme
2. Armature et Réseau urbain

Mode d'évaluation : Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques

- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline. 2006. Géographie Urbaine. Editions Armand Colin. Paris.
- BELMER, Jean. 2011. Pour un urbanisme de projet, de l'aménagement au renouvellement urbain. Editions Ellipses. Paris.
- IBAN, David. 2011 « Les villes de la diversité. Territoires du vivre ensemble », Anthropos/Economica, Coll. Géographie, Paris, 150
- LACAZE, Jean-Paul. 2010. Les méthodes de l'urbanisme. Editions PUF « Que sais-je ? ». Paris.
- PANERAI, Philippe, Jean Charles DEPAULE et Marcelle DEMORGON. 1997. Analyse urbaine. Editions Parenthèses. Marseille.
- RONCAYOLO, Marcel. 2010. La ville et ses territoires. Editions Folio essais. Paris.
- MARGIN, David. 2004. La ville Franchisée, formes et structures de la ville contemporaine. Editions de la Villette. Paris.

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière 2	ATELIER 2 : Habitat et dossier de Construction
Coefficient	4
Crédit	8

Objectifs de l'enseignement

Les travaux d'atelier ont pour objectif pédagogique essentiel de relever aux étudiants une initiation au processus de la conception urbaine. En leur apprenant à distinguer le moment particulier de la conception et en leur faisant renforcer et développer leurs connaissances du vocabulaire urbain du graphisme et de dessin technique.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- Projets d'application (Bâtiments, ouvrages d'art, ouvrages hydrauliques...)
- Présentation du projet
- But du projet
- Situation et implantation
- Programmes
- Descriptif
- Travail demandé
- Implantation
- Les différentes représentations planes (plans, coupes et façades)
- Les représentations volume

Mode d'évaluation :Continu 100 %

Références bibliographiques

A définir par l'enseignant

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière3	Aménagement urbain
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Objectifs de la matière est de permettre aux étudiants :

- La compréhension des différents langages liée à l'aménagement urbain.
- L'initiation aux méthodes de diagnostic et de planification urbaine (analyse et interventions).
- La connaissance de l'aspect réglementaire et instrumental de l'aménagement urbain (cadre juridique, actions, acteurs et instruments d'aménagement)

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- **l'aménagement et l'urbanisme:**

- La ville : facteurs déterminants.
- Liens entre l'aménagement général du territoire et l'aménagement urbain.
- Les règles théoriques de l'aménagement urbain.

2- La politique urbaine en Algérie :

- L'évolution des politiques d'aménagement.
- Les principes généraux de la politique de la ville.
- Le développement local et le processus de la décentralisation.
- Les acteurs et les moyens de la mise en œuvre de la politique d'aménagement.

3- La lecture de l'espace urbain :

- L'aménagement urbain et la planification stratégique (la ville et son environnement).
- Le paysage urbain : perception de la réalité urbaine.
- La croissance urbaine : densité, activité économique, configuration spatiale.
- La composition urbaine : le foncier, la forme urbaine, le marché immobilier.

4- Actions d'aménagement et instrument d'urbanisme :

- Les nouveaux thèmes des actions d'aménagement (la durabilité, la préservation, la mobilité, le renouvellement urbain, la performance ...)
- Les interventions urbaines : rénovation, restructuration, réhabilitation, réorganisation, densification...
- Les instruments d'urbanisme (PDAU, POS).

▪ **Cas pratiques :**

- Exposé : analyse des exemples.
- Observations de terrain, analyse et compréhension de la situation concrète (visites sur site, décryptage de la réalité urbaine).
- Programmation quantitative et qualitative.

- Lecture des instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU,POS).
- Analyse critique.

Mode d'évaluation :Continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques

- JACQUOT H.. "Plan d'occupation des sols - élaboration gestion -", in Yves Jégouzo, ed.Urbanisme (Dalloz, Paris) 1997
- RONCAYOLO, Marcel.. La ville et ses territoires. Editions Folio essais. Paris 2010.
- CHALINE C., Les politiques de la ville, Que sais-je?, PUF Paris 2000
- SAIDOUNI M., Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah, Alger 2000
- BOURDIN, Alain et Robert PROST. Projetet stratégies urbaines, Regards comparatifs. Editions Parenthèses. Marseille 2009..
- HOCREITERE P., MENG J.P., L'urbanisme et les collectivités locales, Ed. Berger - Levraud
- LAMIZET B., SANSON P., Les langages de la ville, Parenthèses, Marseille 1997
- MANGIN D., PANERAI P., Projet urbain, Parenthèses, Marseille 1999
- INGALLINA P., Le projet urbain, Que sais-je ?, PUF, Paris 2001
- PANERAI P., DEPAULE J.C., DEMORGON M., Analyse urbaine, Parenthèses, Marseille 1999 RIBOULET P., Onze leçons sur la composition urbaine, Presse de l'ENPC, Paris 1998
- ALLAIN R., Morphologie urbaine ; Géographie, aménagement et architecture de la ville, Arnand Colin2004.
- BEREZOWSKA –AZZAG E., Projet urbain : guide méthodologique, volume 2 : comprendre la démarche du projet urbain, Synergie, Alger 2010.
- VIVIANO M., Guide pratique de l'urbanisme à l'usage des architectes et des collectivités locales ,édition du Papyrus, Paris 20011.

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière 4	Séminaire 2
Coefficient	1
Crédit	2

Séminaire 2 :

Préparation entretien et CV, Communication orale, animation de réunion

Objectifs de l'enseignement

- Prise de parole en public et en réunion
- Acquérir les méthodes de préparation, de conduite et de conclusion de réunion et d'entretien.
- Utiliser les facteurs clés de succès de la communication orale : Etre et rester dans l'échange.
- Piloter la réunion et l'entretien avec efficacité.
- Des mises en situations réelles.

Contenu de la matière :

- Préparation entretien et CV
- Communication orale et animation de réunion

Le cycle des conférences ainsi que le programme sera variable, des spécialistes seront invités par l'enseignant responsable.

Mode d'évaluation :Contrôle continu 100%

Références bibliographiques

- Jacques Piveteau, DiderNoye, 1993, *Comment communiquer de façon efficace*,INSEP éditions.
- DiderNoye, 2012. *Gérer les conflits, de l'affrontement à la coopération*. Julhiet, collection les basic du manager.

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière1	Conception assistée par ordinateur (CAO)
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de la matière:

Introduire les connaissances de base dans le domaine de l'informatique Initier une "culture numérique", développer une méthodologie de recherche, de structuration et de présentation des informations. Mettre à la disposition des étudiants des outils de travail leur permettant de réaliser la production dépièces graphiques du projet plus rapidement et avec une précision élevée.

Expérimenter un outil interactif mettant à la disposition de l'architecte des possibilités de manipulations diverses en 2D et en 3D, donnant l'accès aux vérifications rapides pour des choix Conceptuels.

Comprendre les différences méthodologiques d'utilisation des outils de prototypage et ceux de la production en tant qu'assistance à la conception.

Contenu de la matière

- Introduction aux connaissances de base (notion d'information, base de données et sa Représentation)
- Connaissances sur le système d'exploitation
- Présentation du logiciel DAO (généralités, syntaxe des commandes, propriétés des entités)
- Commandes de dessin (outils de précision, calques, texte, cotations, graphismes ...)
- Commandes d'édition (sélection, modes de sélection, paramètres...)
- Apprentissage d'un outil de conception en 3D (système de coordonnées ; modélisation 3DFilaire, surfacique et solide ; projections en axonométrie et en perspective,
- Notions de base aux outils et techniques de traitement de surface et de solide (opérations Booléennes) : rotation dans l'espace, symétrie, etc.)
- Notion de d'introduction des caméras dans un projet de construction et comment faire un Parcours de visite.

Mode d'évaluation :Continu 100 %

Références bibliographiques :

A définir par l'enseignant au début du semestre

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière2	Technologie et matériaux de construction
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Apprendre aux étudiants les différents types de matériaux de construction anciens et nouveaux et leurs caractéristiques techniques, ainsi que les concepts de base d'ouvrage de bâtiments.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant doit avoir acquis une bonne connaissance en géologie et physique et chimie

Contenu de la matière :

Les liants numéros :

- 1.1 Les liants aérien
- 1.1.1 Chaux, plâtre, liants magnésien
- 1.2 Liants hydraulique
- 1.2.2 La chaux hydraulique
- 1.2.3 Ciment romain
- 1.2.4 Les produit silico-calcaire

2- L'eau de gâchage

3 -Les adjuvants

- 3.1 Classification selon le rôle de chaque adjuvant
- 3.2 Rôle et influence de chaque adjuvant

4 Les granulats (sable, gravier et pierres concassées)

- 4.1 Introduction et définition, classification, analyse granulométrique, teneur en eau et impuretés.

4.2 Processus de fabrication

5- Béton (lourd et légers) et mortier

- 5.1 Introduction et classification
- 5.2 Méthodes de composition du béton
- 5.3 Retrait et fluage du béton
- 5.4 Béton frais
- 5.5 Béton durci
- 5.6 Béton spéciaux

6. Dispositions fondamentales de l'industrie de construction

- 6.1 Concepts de base
- 6.2 Technologie des processus de construction
- 6.3 Application de moyens techniques, des matériaux efficaces, composants et structures
- 6.4 Construction des structures en béton armé

Mode d'évaluation :Continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques :A définir par l'enseignant

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière3	Initiation aux documents cartographiques
Coefficient	1
Crédit	1

L'objectif de l'enseignement

L'objectif de l'enseignement de cette matière est d'arriver à une maîtrise de consultation, d'examen et d'utilisation des documents cartographiques sur le terrain en l'occurrence dans les lieux du travail.

Contenu de la matière :

- 1- Introduction et aperçu historique sur la cartographie
- 2- Types et définitions des documents cartographiques : cartes, schémas, plans et croquis
- 3- Classification des cartes :
 - a)- selon les échelles
 - b)- selon leurs contennances
 - c)- selon le territoire
 - d)- selon leurs destinations
 - e)- selon les
- ‘ Les systèmes de projections cartographiques : Système de Coordonnées Géographiques (SCG)
- 4-Système géodésique mondial (WGS) : CLARKE80, HAYFORD et (GRS80)
- 5- Systèmes de géolocalisation (GPS)
- 6-La base de la cartographie Algérienne
 - La carte topographique Algérienne
 - La Carte géologique Algérienne
 - Documents de schématisation et d'interprétation géomorphologique (coupes et schémas structuraux simplifiés)
- 7-Les cartes thématiques : cartes d'inventaire, cartes d'aménagement, les cartes synthétiques et documents cartographiques liés à l'organisation de l'espace.

Mode d'évaluation:Continu 100%

Références bibliographiques

A définir par l'enseignant

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Découverte
Matière1	Législation urbaine 2
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Instruments juridiques. Droits de propriétés. Interventions publiques et droits. Droit de l'urbanisme

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

- Le foncier
 - Droit de l'urbanisme et droit de propriété
 - les rapports de l'urbanisme et de la propriété
 - le droit de propriété
 - Institutions du foncier et acquisition du foncier urbain et loi foncière (LOF)
 - l'urbanisme moyen d'intervention publique
- La Gestion de L'immobilier
- La législation régissant les interventions sur les tissus existants

Mode d'évaluation : Examen 100%

Références bibliographiques

- GAILLARD M., L'intelligence du droit, Les Editions d'Organisation, 1992, 256 p.
- BAGUENARD J., BECET J.-M., La démocratie locale, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1995, 1ère éd., 127 p.
- GUILLOT M., De l'administration au gouvernement des villes, Thèse droit public, Faculté des Sciences Juridiques, Lyon 2, 1993, 492 p.
- JANIN P., L'espace en droit public interne, Thèse de doctorat d'Etat en droit, Lyon III, 1996, 830 p.
- LECOCQ P.-A., Le pouvoir de dérogation de l'administration, Thèse de droit, Lille, 1971, 3 volumes, 1117 p

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Découverte
Matière2	Stage pratique
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Pour renforcer les connaissances des étudiants en la matière, un stage pratique encadré par une équipe pédagogique, au niveau des services techniques des directions des secteurs économiques est nécessaire:

Les problèmes du foncier et le foncier urbain avec les services de:

- Le cadastre
- La conservation foncière
- Les domaines et avec
- l'Office de Promotion et de Gestion immobilière (OPGI) de la wilaya

Mode d'évaluation : 100% en contrôle continu

Références bibliographiques :

A définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre2	
Unité d'enseignement	UE. Transversale
Matière1	Langue. Anglais 2
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Assimilation et initiation à la rédaction.

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

Anglais.

Terminologie. Lexique et étude de texte.

Rédaction

Mode d'évaluation : Examen 100%

Références bibliographiques

A définir par l'enseignant

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	Atelier 03 :Diagnostic de l'espace urbain et aménagement
Coefficient	4
Crédit	8

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans un but méthodologique : il s'agit d'apporter aux étudiants quelques outils de l'analyse urbaine vus sous un angle spatial, nécessaires à la compréhension d'un contexte d'intervention (site d'implantation, le plan de ville, le tracé des voies...), afin d'identifier et de comprendre ses caractéristiques urbaines et architecturales et de découvrir ses modèles et ses structures sous-jacents (dimensions, fonction, distribution, systèmes constructif et esthétique)

Connaissances préalables recommandées

Notions de dessin de bâtiment, les composants de l'espace urbain : les espaces construits (tout objet tridimensionnel), les espaces non construits (aménagé ou non) et les espaces réseaux (surface linéaire, sous terrain, aérien).

Contenu de la matière :

Cours théoriques :

- Approches et méthodes d'analyse urbaine
- Documents et outils d'analyse urbaine
- Techniques et moyens d'analyse urbaine

Atelier :

Le contenu des exercices de l'atelier doit être défini et précisés par les enseignants

Mode d'évaluation : 100% Contrôle continu

Références bibliographiques : A définir par l'enseignant

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	VRD 1 : Voiries urbaines
Coefficient	3
Crédit	6

Objectifs de l'enseignement

La considération de la voirie comme étant une infrastructure (réseaux techniques) nécessitant la mise en œuvre d'une conception géométrique et des calculs.

Cette matière permettra aux étudiants de :

- Etapes des projets existants ;
- Evolution des méthodes ;
- Evolution de l'organisation ;

Evolution des principes d'aménagement.

Connaissances préalables recommandées

- Principales caractéristiques de l'équipe de la voirie urbaine ;
- L'analyse urbaine (occupation du sol ou la consommation de l'espace, l'organisation, la structure et la configuration des textures urbaines....) ;
- L'interaction en Urbanisme et Trafic urbain ;

L'impact des facteurs socio-économiques et culturels dans la détermination de certaines formes et structures spatiales.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : La voirie.

- Généralités : classification et mode de financement de la voirie urbaine.
- Le trafic ;
- L'étendue et la nature de la zone desservie ;
- La typologie.
- Classification des voies.
- Éléments d'études de la circulation urbaine.
- Analyse de la circulation ;
- Évolution probable des divers modes de transport ;
- Circulation prévisible en milieu urbain.
- Travaux de terrassement et calcul des cubatures.
- La classification des sols ;
- Le calcul des cubatures ;
- L'exécution des terrassements.
- Caractéristiques géométriques des voies urbaines non rapides.
- Le bornage du terrain ;
- Le relevé du terrain et les instruments de mesure ;
- Le repérage des réseaux existants ;
- Les raccordements altimétriques et planimétriques.
-

- Le Tracé des voies.
- Les profils des voies (profils en long, profils en travers) ;
- Les recommandations pour le tracé en plan ;
- Les chaussées (la composition des chaussées, calcul de la chaussée et accessoires de la chaussée.) ;
- Les trottoirs et les allées piétonnes ;
- Les carrefours ;
- Les stationnements ;
- Les ouvrages spéciaux.

Chapitre 2 : Les terrassements généraux.

- Définition ;
- Les contraintes techniques ;
- Les contraintes économiques ;
- Les foisonnements des terres ;
- Les tassements des terres ;
- Les pentes et les talus ;
- Les calculs de cubature ;
- L'interprétation des résultats.

Chapitre 3 : L'éclairage public.

- Les généralités : éclairage extérieur, éclairage d'ambiance, les lampes ;
- Les méthodes de calcul et hypothèses de calcul ;
- Le calcul des sections ;
- Les éclairages extérieurs ;
- Les éclairages intérieurs ;
- Le bilan des puissances ;
- La mise à la terre ;
- Les appareillages électriques.

Chapitre 4 : Le réseau de gaz.

- La conception et les techniques d'implantation.

Chapitre 5 : Le réseau téléphonique.

- La conception et les techniques d'implantation

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références bibliographiques : A définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	Topographie 1
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Doter l'étudiant des notions de base de la topographie et de lui faire apprendre à faire des mesures topographiques, destinées pour l'élaboration des plans topographiques dans la réalisation des travaux dans le domaine de génie urbain.

Connaissances préalables recommandées

Physique, mathématiques, informatiques, géomorphologie et sols.

Contenu de la matière :

- Introduction
- Notions générales
- La géodésie
- La topographie
- Forme de la terre
- Système de projection projections
- Coordonnées géographiques
- Orientation (Les trois Nord)
- Topographie
- Notion sur les Fautes et les erreurs.
- Généralités
- Les fautes
- Les erreurs
- Constatations statistiques sur les mesures directes
- Mesure des distances
- Généralité
- Instruments de mesure des distances
- Le jalonnement
- Mesurage à plat
- Précision du mesurage
- Mesures directes
- Mesure de longueurs indirectes
- Mesure des angles
- Généralités
- Unités de mesures des angles
- Le théodolite

- Mesure des angles horizontaux
- Mesure des angles verticaux

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références bibliographiques : à définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Métré
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement :

L'objectif de cette unité d'enseignement est de faire acquérir à l'étudiant la connaissance des outils de base à l'établissement d'un avant-métré et d'un devis ainsi que la connaissance des différents actes de méttré.

Connaissances préalables :

Cet unité d'enseignement nécessite les pré-requis indispensables tels que Dessin BTP et DAO.

Contenu de la matière :

1. Notions générales

Définition et but du méttré et de l'avant-métré, le rôle du métre dans la construction, nécessité et degré de précision de l'évaluation des ouvrages, les documents du méttré et de l'avant-métré.

2. Les actes du méttré et de l'avant-métré

Estimations sommaires, les devis quantitatifs et estimatifs, unités et arrondis, attachements, situations des travaux.

3. Notions mathématiques nécessaires à l'établissement d'un avant-métré

- Mesure des lignes (triangles quelconques, circonférence, arc de cercle).
- Mesure des surfaces (planes, polyèdres, etc.).
- Mesure des volumes classiques, méthode des trois niveaux, formule de Simpson et de Poncelet.

4. Avant-métré : terrassements des fouilles d'ouvrages d'art

- Notion de foisonnement des terres.
- Avant-métré de fouilles pour fondations et réseaux divers.
- Présentation d'un projet de route (profil en long et profil en travers)
- Profils en déblais et profils en remblais.
- Calcul de cubatures et mouvements des terres.

5. Avant-métré de maçonnerie et de béton

6. Etude des prix

Définition et but, sous-détail des prix, méthodes de calcul, schéma et présentation du sous-détail des prix.

Mode d'évaluation : Contrôle continu 40% Examen 60%

Références bibliographiques :

- Michel Manteau, "Métré de Bâtiment", 7^{ème} Edition, Eyrolles, 1990.
- Jena-Pierre Gousset, Jean-Claude Capdebielle, René Pralat, "Le Méttré, CAO -DAO avec Autocad- Etude de prix", Editions Eyrolles, 2011.

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Télédétection
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Cette matière a pour objectif de fournir à l'étudiant les bases nécessaires afin qu'il réalise des documents cartographiques en fonction d'un ensemble de règles; - d'acquérir des capacités de synthèse et de restitution d'un travail sous plusieurs formes (carte, photo, , traitement statistique, analyse, choix du moyen graphique, habillage cartographique et mise en page. etc.).

Connaissances préalables recommandées

Contenu de la matière :

Lecture des documents cartographiques et initiation à la CAO

- Définitions et information à extraire: relief, courbe de niveau, villes et établissement humains, réseaux hydrographique, système de projection, etc
- La photo aérienne;
- L'image satellitaire de télédétection;
- Initiation à la carte automatique.

Mode d'évaluation 40% en continu et 60% en examen

Références bibliographiques : A déterminer par l'équipe pédagogique

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologiques
Matière	Systèmes d'informations géographiques 1
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Les SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont aujourd'hui des outils incontournables pour les métiers de la gestion des territoires qui ont besoin de traiter des données à référence spatiale et de communiquer leurs résultats notamment sous forme cartographique. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les grands domaines de fonctionnalités de ces outils (acquisition des données ; traitements thématiques, statistiques et géométriques ; composition cartographique), et d'être en mesure de les mettre en œuvre dans le cadre de démarches opérationnelles.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant doit avoir une bonne base en informatique.

Contenu de la matière :

Le cours se déroule sur machine en plusieurs séances de travail consacrées à des cas concrets d'opérations de gestion/diagnostic/ aménagement de territoires. Les premières permettent la prise en main de l'outil SIG, les suivantes l'intégration complète des méthodes géomatiques à des problématiques opérationnelles.

Logiciel recommandé:MapInfo ou Arcgis :

- **Bases du MapInfo ou Arcgis**

- la notion de Table.
- La notion de bases de données.
- Les bases de données géographiques.
- Interface du MapInfo ou Arcgis
- Les barres d'outils.
- Les fenêtres ancrées.
- Les fenêtres flottantes.

- **Gestionnaires des couches**

- Organiser la pile des couches.
- Organiser les caractéristiques des couches.

- **Créer / Modifier des données graphiques**

- Supprimer un objet.
- Créer un objet.
- La couche dessin.
- Modifier la géométrie du dessin.

- **Utilisation des symboles**

- Les symboles surfaciques

- Les symboles ponctuels
- Les symboles linéaires
- **Mise en page**
- **Exemple d'analyse spatiale.**

Mode d'évaluation : 100% examen

Références bibliographiques

- Bourdin P., 2002, SIG, concepts, outils et données, Paris, Hermès.
- Denegre J. et al., 2004, Les Systèmes d'Information Géographique, Paris, PUF, Que Sais-je n° 3122.
- Lambert N., Zanin C., 2016, Manuel de cartographie, principes, méthodes, applications, Paris, A. Colin.
- <http://cours-fad-public.ensg.eu> site de supports de cours à distance de l'IGN
- <http://sphaera.cartographie.ird.fr/> base de liens cartographiques
- <http://liensutiles.org/cartes.htm>
- <http://georezo.net> portail francophone de la géomatique

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Découvertes
Matière	Mécanique des sols 1
Coefficient	2
Crédit	2

Objectifs de l'enseignement

Permettre aux étudiants de connaître les sols de fondations, leurs propriétés mécaniques et physiques, leurs comportements dans les différents ouvrages, ce qui leur permettra d'opérer un choix optimal des mesures techniques à utiliser lors de la construction ou bien lors de la réhabilitation de ces mêmes ouvrages en tenant compte des conditions d'utilisation, d'économie et de sécurité.

Initier l'étudiant aux données de la géologie, de la mécanique des sols et des roches pour comprendre les problèmes géotechniques essentiels rencontrés dans le domaine de la construction.

Apprendre aux étudiants les formes de la terre et à partir des travaux dirigés l'étudiant doit connaître les différentes formes des sites et leurs aptitudes à l'urbanisation et aménagement.

Connaissances préalables recommandées

Mathématiques, physiques, matériaux

Contenu de la matière :

Chapitre I : Notions de géologie générale :

- 1- Introduction à la géologie :
- 2- Les Constituants De La Terre
- 3- La Tectonique
- 4- Les cycles organiques et la formation des chaînes de montagnes
Exemples Algériens.

Chapitre II : Notions de géomorphologie :

- 1-Les formes structurales
- 2-Géodynamique externe

Chapitre III : Mécanique des sols :

- 1-Introduction
- 2-Caractéristiques physiques des sols
- 3- Notions de l'eau dans les sols et compactage
- 4-Consolidation, tassement.

Mode d'évaluation : 40% contrôle en continu et 60% contrôle en examen

Références bibliographiques : A définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 3	
Unité d'enseignement	UE. Transversales
Matière	Langue 3 : Anglais 3
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

- Suivre un enseignement dans le domaine technique en langue anglaise
- Commenter un texte technique, rédiger un descriptif
- Comprendre un article scientifique en anglais.

Connaissances préalables recommandées

Connaissances acquises durant la formation de première année S1 et S2.

Contenu de la matière :

- Anglais technique des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics
- Travail approfondi de la grammaire et du vocabulaire,
- Expressions courantes de la langue parlée
- Pratique orale et écrite par des moyens audiovisuels et des articles actuels de la presse
- Manuels, fiches techniques et documentations en langue anglaise

Mode d'évaluation : 100% contrôle en examen

Références bibliographiques: A définir par les enseignants chargés

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	Atelier 4 : Voiries et réseaux d'eau(Réhabilitation et aménagement)
Coefficient	4
Crédit	8

Objectifs de l'enseignement

Préparer l'étudiant à intervenir de façon pragmatique sur les voiries et réseaux divers de la ville. Cet objectif est double : projeter des VRD sur des Terrains à Urbaniser (TU) ou à urbaniser sous condition (TUC), ou d'intervenir sur des réseaux existants en vue de les réhabiliter ou de les améliorer

Connaissances préalables recommandées

Connaissances de l'aménagement urbain, des fondements des opérations urbaines, des formes urbaines et de leur genèse. Connaissance générale du projet urbain et donc des interdépendances des différents composants de l'espace urbain

Contenu de la matière :

L'atelier est scindé en deux parties : Voirie et réseaux

- **Voirie**

Amélioration d'un plan de déplacements urbains à l'échelle de l'agglomération urbaine :

1-L'état des lieux du fonctionnement des déplacements de la commune :

Approche fonctionnelle du territoire, Réalisation d'une enquête terrain pour alimenter la réflexion sur les comportements de mobilité, Diagnostic liaisons douces : fréquentation et habitudes d'utilisation des liaisons douces présentes sur le territoire de la commune.

2-Les dysfonctionnements relevés sur les itinéraires, l'organisation des déplacements et du stationnement :

État physique, structurelle, Fonctionnelle, Directionnelle, Signalisation, Équipement.

3-Les schémas d'aménagement et de gestion d'améliorations du déplacement urbain.

Proposition d'un schéma de réaménagement de déplacement urbain.

- **Réseaux d'eau potable et assainissement :**

Étude des plans d'urbanisme et actualisation des données : population, cadre bâti, extension de la ville.

Mise à jour des plans.

- **AEP :**

- Connaissances physiques du réseau

- États des lieux : le but de l'analyse de terrain et de faire apparaître les insuffisances et anomalies de fonctionnement, afin de définir les éventuels aménagements à prévoir pour améliorer globalement l'adduction de l'eau potable, l'usage de l'eau.

- État duréseau et équipements (conduites vannes de sectionnement, ventouses et vidange).
- État des ouvrages (stations de reprise, forages et réservoirs).
- Entretien et suivi du réseau.
- **Assainissement :**
- **Connaissances physique du réseau**
- États des lieux : le but de l'analyse de terrain et de faire apparaître les insuffisances et anomalies de fonctionnement du réseau, afin de définir les éventuels aménagements à prévoir pour améliorer globalement les évacuations des eaux usées hors limite de l'agglomération urbaine et garantir la protection de l'environnement.
- État du réseau et équipements (conduites, station de relevage, galeries, regards et ouvrages de rejet).
- Entretien et suivi du réseau (appareils de vidéo contrôle des conduites, équipement de contrôle de l'état technique des conduites : Hydraulique et gazeux, technique de chemisage des conduitesetc.)

La finalité du diagnostic des réseaux est l'établissement d'un planning d'interventions et d'actualisation des données : différents types d'interventions (réhabilitation et/ou réaménagement) selon les résultats obtenus et intégration et liaisons des TU (terrain à urbaniser).

Mode d'évaluation : 100% en contrôle continu

Références : En plus des références à définir par les enseignants, l'étudiant doit être en possession d'un recueil méthodologique pour la réalisation du diagnostic des réseaux.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE.Fondamentales
Matière	VRD 2 : Ressources en eau potable
Coefficient	3
Crédit	6

Objectifs de l'enseignement

Compréhension et maîtrise du fonctionnement du système d'alimentation en eau potable des agglomérations urbaines et des ouvrages de la mobilisation de la ressource en eau.

Connaissances préalables recommandées

Mathématiques, physique, cartographie et topographie.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : Notions d'hydraulique générale (écoulement sous pression).

Chapitre 2 : Les systèmes et les principaux schémas d'AEP.

- Classification des systèmes d'AEP ;
- Les normes et les graphiques des besoins en eau;
- Les sources d'AEP et les ouvrages de prise d'eau;
- Les pompes et les stations de pompage;
- Les ouvrages de régulation et de stockage;
- Les réseaux de distribution et équipement;
- Les particularités de l'AEP des zones industrielles;
- L'exploitation, le suivi et le contrôle du réseau d'alimentation en eau potable.

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références bibliographiques :

- GODART. H, *Adduction et distribution d'eau*, Techniques de l'ingénieur, 2004.
- DUPONT A, *Hydraulique urbaine*, Tome 1&2, Edition EYROLLES, 1979.
- La Lyonnaise des eaux- direction François VALIRON : Mémento du gestionnaire de l'alimentation en eau et de l'assainissement, LAVOISIER, Paris, 1994.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE.Fondamentales
Matière	Génie de l'environnement
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Le cours vise à l'élargissement des connaissances des étudiants pour des mesures de sécurité et les techniques urbaines de protection.

La ville est considérée comme un milieu vulnérable devant les effets de la nature, le cours vise à identifier, analyser, et anticiper les catastrophes urbaines et limiter leurs dégâts.

Donc pour l'aide à la décision et le diagnostic technique, Ce cours permet à l'étudiant de : dégager dans les problématiques écologiques de la ville, celles qui interpellent les urbanistes ; identifier les enjeux écologiques relatifs à la pratique de l'urbanisme ; analyser les impacts de l'éco développement sur la forme urbaine ; établir une étude d'impact ; saisir les liens entre la planification urbaine et la solution des problèmes environnementaux, à l'échelle des municipalités ; identifier les différentes approches et méthodes analytiques pertinentes, à l'écologie et développer une instance critique face à ces approches. Elaborer une stratégie d'intervention sur le sol urbain, en tenant compte des impacts environnementaux, des lois du développement et les problèmes de pollution, les écosystèmes, les activités humaines et l'utilisation du sol, les grandes approches d'intervention, les techniques d'aménagement dans une optique de minimisation des impacts sur les écosystèmes, le cadre politico urbain de l'environnement Algérien et ailleurs, l'éco développement et la conservation de l'énergie, les techniques d'identification et d'évaluation des impacts environnementaux, l'inventaire des éléments, les impacts cumulatifs, et le processus d'évaluation environnemental.

Connaissances préalables recommandées

Ecologie urbaine, chimie, géographie urbaine

Contenu de la matière :

Introduction : Les catastrophes dans l'histoire urbaine et leurs effets sur l'émergence de l'urbanisme, Perception et sensibilisation aux risques des sociétés industrielles – les leçons tirées des catastrophes urbaines récentes - Incertitude, principe de prévention, principe de précaution, L'incendie, un risque urbain maîtrisé ?, Les risques naturels, leur intégration dans le droit des sols, analyse critique des plans de prévention des risques naturels, La nébuleuse des risques technologiques et la maîtrise de l'urbanisation autour des installations dangereuses.

Les risques naturels : inondation, mouvement des terrains, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, tsunami, cyclone et éruption volcanique.

Les risques technologiques : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaire, rupture de barrage.

Risque urbain : glissement, incendie, l'érosion en milieu urbain, sinistre urbaine, vigilance météorologique, (Explosion de gaz, matière toxique..), désastre des habitants,

Les risques de transport de matières dangereuses : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références : à définir par l'enseignant de la matière.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Topographie 2
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Assimiler l'expression graphique d'un terrain et maitriser les applications en génie urbain.

Connaissances préalables recommandées

Physique, mathématiques, informatiques, géomorphologie et sols et topographie 1.

Contenu de la matière :

I-Procédés topographiques

- Méthode de lever
- Calcul de cheminement
- Calcul des coordonnées
- Applications
- Méthode d'Implantations
- Calcul d'implantations
- Implantation d'alignements
- Implantation de points en planimétrie
- Implantation de repères altimétriques
- Implantation par rayonnement
- Implantation par coordonnées rectangulaires

II-Profils en long et en travers

- Profils topographiques.
- Carte des pentes.
- Application en réseaux divers.

III. Nivellement

- Généralités
- Nivellement direct
- Nivellement indirect

Mode d'évaluation : 100% en contrôle continu

Références : à définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologie
Matière 2	Système d'information géographique 2
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Ils'agit à ce stade de mettre en œuvre les SIG en milieu urbain, et d'apprendre aux étudiants toutes les applications possibles qu'offrent les logiciels déjà vu dans l'unité SIG 1. Dans un deuxième temps, élaborer une base de données cartographique riche.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant a acquis une base solide en cartographie et utilisation du logiciel ARCGIS

Contenu de la matière :

1. Introduction des BDU aux SIG urbains
 - Les expériences des banques de données urbaines (BDU)
 - Diffusion des SIG en milieu urbain
 - Evolutions actuelles des SIG en milieu urbain
2. Les SIG dans l'aménagement urbain
 - Mise en œuvre des SIG en milieu urbain
 - La création de cartes urbaines

Mode d'évaluation : 100% en continu

Références bibliographiques :

- Bourdin P., 2002, SIG, concepts, outils et données, Paris, Hermès.
- Denegre J. et al., 2004, Les Systèmes d'Information Géographique, Paris, PUF, Que Sais-je n° 3122.
- Lambert N., Zanin C., 2016, Manuel de cartographie, principes, méthodes, applications, Paris, A. Colin.
- PIVOT F (2004) la représentation géographique des images urbaine documents photographiques des formes architecturales. Mémoire Master, Ecole Nationale des ingénieurs de Saint-Etienne.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Stage ou sorties
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Pour renforcer les connaissances des étudiants en la matière, un stage pratique encadré par une équipe pédagogique, au niveau des services techniques des directions des secteurs économiques est nécessaire. Cela portera sur :

- La voirie et leurs problèmes de trafic et de congestion avec les services de la (DTP) de la wilaya
- La distribution de l'énergie (électricité et gaz) et les problèmes de la voirie et l'habitat précaire
- La distribution de l'eau potable et les problèmes du réseau (AEP) avec les services de la (DHW) et l'(ADE)
- La récupération des eaux ménagères et pluviales par le système de l'égouttage et les problèmes d'inondation urbaine avec les services de (ONA).

Mode d'évaluation : 100% en contrôle continu

Références bibliographiques : à définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Découvertes
Matière	Mécanique des sols 2
Coefficient	2
Crédit	2

Objectifs de l'enseignement

Connaître les caractéristiques physiques des sols, leurs comportements dans les différents ouvrages, ce qui leurs permettra d'opérer un choix optimal des mesures techniques à utiliser lors de la construction ou bien lors de la réhabilitation de ces même ouvrages en tenant compte des conditions d'utilisation, d'économie et de sécurité.

Connaissances préalables recommandées

Maths, physique, géologie, mécanique des sols 1

Contenu de la matière :

- 1- Murs de soutènements
- 2- Fondations superficielles
- 3-Fondations profondes
- 4-Talus et digues
- 5 -Reconnaissance et essai in situ

Mode d'évaluation :40% contrôle en continu et 60% contrôle en examen.

Références bibliographiques:à définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 4	
Unité d'enseignement	UE. Transversales
Matière	Langue étrangère (Anglais4)
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement de cette matière permettra aux étudiants de:

- Suivre un enseignement dans le domaine technique en langue anglaise.
- Commenter un texte technique, rédiger un descriptif
- Comprendre un article scientifique en anglais.

Connaissances préalables recommandées

Consolider les bases linguistiques en Anglais en communication.

Connaissances acquises durant la formation de Licence.

Contenu de la matière :

- Anglais technique dans le domaine des entreprises du génie urbain.
- Travail approfondi de la grammaire et du vocabulaire.
- Expressions courantes de la langue parlée.
- Pratique orale et écrite par des moyens audiovisuels et des articles actuels de la presse
- Manuels, fiches techniques et documentations en langue anglaise.

Mode d'évaluation : 100% Contrôle en examen.

Références bibliographiques: A définir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	Atelier 5 : Analyse socio-économique et environnementale
Coefficient	4
Crédit	8

Objectifs de l'enseignement

Préparer les étudiants à l'analyse d'un espace urbain donné, en faisant intervenir les paramètres socio-économiques et environnementaux. Cet enseignement permet en outre, l'acquisition des compétences nécessaires à l'analyse socio-économiques et environnementale d'un terrain donnée.

Connaissances préalables recommandées

- Les principes de la représentation graphiques et de la cartographie;
- Outil informatique (tableur et de dessin...);
- Des notions sur les pratiques spatiales, l'environnement urbain, etc.

Contenu de la matière :

Après la détermination du périmètre d'étude, l'étudiant (ou groupe) doit suivre les étapes suivant:

- La collecte et la sélection des données de base (cartographique et statistiques);
- L'actualisation (mise à jour) des données;
- Délimitation et repérage des éléments du cadre spatial;
- Le traitement des données et l'élaboration de synthèse d'analyse;
- La représentation graphique.
- Dans l'ensemble de l'exercice, l'étudiant doit prendre en compte plusieurs dimensions (spatiale, technique, climatique, financière et juridique, et socio- culturelle....)

- Un rapport écrit (un cahier de charge) accompagné du graphique doit être présenté et affiché. Parallèlement aux travaux d'ateliers, des exposés thématiques (en rapport avec l'approche choisie) et des rencontres avec les acteurs locaux sur des différents problèmes concrets, sont recommandés.

Mode d'évaluation : 100% Contrôle continu

Références bibliographiques :

- Alberto Zucculli, Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et à la Composition Urbaine Volume. 3, OPU, Alger 1984.
- Brahim Benyoucef. Analyse urbaine. Eléments de méthodologie; Office des publications universitaires, Alger 1994;
- BLANCHET (Alain), GHIGLIONE (Rodolphe), MASSONAT (Jean), TROGNON (Alain), Les Techniques d'enquête en sciences sociales, observer, interviewer, questionner, Paris, Dunod, 1987.
- Panerai, Philippe, Marcelle Demorgan, Jean-Charles Depaule. Analyse urbaine. Marseille, Parenthèses, 1999

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	V.R.D 3 : Hydraulique urbaine et assainissement
Coefficient	3
Crédit	6

Objectifs de l'enseignement

Cette matière d'enseignement étant consacrée principalement à :

L'acquisition des outils et méthodes de calcul des voies et réseaux divers (VRD) à travers des exercices et des mini-projets.

La compréhension et la maîtrise de fonctionnement du système d'assainissement des agglomérations urbaines et des ouvrages d'évacuation des eaux usées.

Connaissances préalables recommandées

Mathématiques, Physique et Topographie.

Contenu de la matière :

Hydrologie urbaine :

- Bilans hydriques dans l'atmosphère
- Observations pluviométriques
- Moyens d'évaluation des précipitations (réseaux pluviométriques de mesures et d'exploitation)
- Mesure des débits
- Mesure des flux polluants

Assainissement urbain :

- Notions d'hydraulique générale (écoulements à surface libre)
- Systèmes d'assainissement urbain (normes d'évacuation des eaux usées et coefficient d'irrégularité)
- Réseaux d'assainissement (tracé des collecteurs et réseaux, paramètres de conception d'un réseau d'assainissement)
- Notions de calcul d'hydraulique du réseau de canalisation et ouvrages sur réseaux
- Types de canalisations du réseau
- Ouvrages sur réseau d'assainissement
- Réseau d'évacuation des eaux pluviales
- Relevage des eaux usées et sédiments
- Exploitation, suivi et control du réseau d'assainissement

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références bibliographiques: Adéfinir par les enseignants chargés de la matière.

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentales
Matière	Ville et trafic urbain
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

- Acquérir des connaissances, des concepts relatifs aux enjeux de la mobilité.
- Comprendre les interactions entre systèmes de transport, évolution du trafic urbain et son importance dans la ville tout en s'intégrant dans la stratégie de la durabilité.

Connaissances préalables recommandées

- Généralités en urbanisme
- Types et classification de la voirie
- Types de transport, modes et infrastructures
- Notions de topographie

Contenu de la matière :

Le contenu de cette matière se présente en trois axes :

- 1- Généralités sur le trafic urbain
 - Définitions
 - Problématique du trafic dans la ville
- 2- Voirie urbaine et organisation de la ville
 - Les fonctions de la voirie ; économiques et sociales
 - Caractéristiques techniques et classification
 - Formes urbaines et réseaux de trafic
- 3- Principes d'organisation de l'infrastructure
 - Aménagement et conception de la voirie, des équipements et des infrastructures nécessaires au trafic
 - Etude de cas (exemples réalisés)
- 4- Etudes prospectives
 - Etude de quelques projets ponctuels du trafic urbain.
 - Réalisation d'un plan de transport et de circulation

Mode d'évaluation : 40% en contrôle continu et 60% en contrôle examen

Références bibliographiques:

A définir par l'enseignant

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Management des projets et marchés publics
Coefficient	3
Crédit	5

Objectifs de l'enseignement

L'objectif principal de ce module est de faire comprendre le contenu des marchés publics selon la législation algérienne, Et d'apprendre les techniques de conduite de projets d'aménagement et les processus de la maîtrise d'ouvrage.

Connaissances préalables recommandées

Une bonne connaissance en organisation et planification urbaine. Aménagement, règles d'urbanisme, réseaux.

Contenu de la matière :

I- Marchés publics

I.1- Cahier des charges.

I.2- Les partenaires :- L'Opérateur public (maître d'ouvrage personne responsable du marché ...)- L'entrepreneur (Les groupements d'entreprises)- Les autres intervenants (maîtres d'œuvre, sous traitants ...)

I.3-Objet et prix des marches :

- Les catégories de marché - Nature et contenu des prix
- Les prix de règlement

I.4- Les modes de passation des marchés - Les modes de sélection - Les règles de publicité

I.5- Les formes particulières de marche :

- Le marché à commande - Le marché à tranche conditionnelle

I.6- Les pièces contractuelles :

- Les pièces constitutives - Les pièces postérieures (avenants, etc. ...)
- L'ordre de service

I.7- Les garanties - Modalités de paiement - Modifications en cours d'exécution

(Actualisation des prix, Variation dans la masse, Changement dans l'importance des diverses natures d'ouvrages)

- Délai d'exécution, pénalités et primes, et réception des travaux- Délai de garantie

- Résiliation (les différents cas de résiliation).

II- Management de projet

II.1- Les projets : pourquoi et comment ? - Localisation et typologie des projets en entreprise

II.2- Organiser les projets - les démarches de conception - Quelle structure pour faire fonctionner un projet ? -Bilan et conseils

II.3 -Fixer les objectifs, identifier les acteurs - Animer les réunions - Rédiger le compte-rendu

II.4- L'organisation du travail- L'effet tunnel et le cycle de projet -L'évaluation des projets-La rentabilité des projets-Le management d'équipe Projet - L'analyse stratégique en management de projet.

Mode d'évaluation :40% contrôle en continu et 60% contrôle en examen.

Références bibliographiques:

- Code des marchés publics et des délégation de service public –Mars 2016 : Décret présidentiel N°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- JEAN-C. Corbel. Management de projet : fondamentaux- Méthodes- Outil. Eyrolles, 3^e édition, juin 2012.
- Serge. Bellut. Le grand guide du management de projet. 1er édition Afnor, mars 2018
- Vincent. Drecq. Pratiques de management de projet. 40 outils et techniques pour prendre la bonne décision. Edition Dunod, mai 2014.

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologies
Matière	Modélisation et simulation BIM
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

Découvrir les bases de la méthodologie B.I.M. Logiciel : Revit 2018

- Acquisition des fonctionnalités du logiciel et des automatismes de base nécessaire à un travail de production d'agence d'architecture
- Se préparer à la mutation du métier « d'assistant d'agence » dans les structures et bureaux d'études qui appliqueront le B.I.M..

Méthodes pédagogiques

- Alternance de théorie et de pratique, en s'appuyant sur des études de cas précis.
- Réalisation des découpages du projet suivant les étapes (Programme, APS, APD, DCE, PRO, DET, DOE) et découverte du rôle spécifique du chef de projet adapté à la méthode B.I.M. sur chaque phase.

Connaissances préalables recommandées

Maths, physique, dessin technique, matériaux, mécanique des sols, RDM, topographie, cartographie, aménagement, urbanisme et réseaux.

Contenu de la matière :

- Logiciel Revit 2019 – La construction de la maquette numérique B.I.M.
- La présentation de l'ergonomie spécifique de l'écran et le fonctionnement du logiciel.
- La réalisation de murs, portes, fenêtres, toits, sols et tous les objets architecturaux.
- La réalisation des Vues, Coupes, Axonométries, Perspectives.
- Les familles, l'insertion des fichiers externes et des objets B.I.M.
- La mise en page, la présentation et l'impression des documents sur Revit

Mode d'évaluation : 40% Contrôle continu, 40 % Examen (Gless, 2019)

Références bibliographiques:

CHAUDET, B., PATRASCU, M. & BOUILLOUN, J.-L. 2016. La maquette numérique dans le secteur du bâtiment. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9.

GLESS, H.-J. 2019. Vers une conception architecturale BIM-agile: proposition d'un ensemble de pratiques collaboratives en vue d'une meilleure appropriation de la technologie BIM. Université de Lorraine.

JOBLOT, L. 2018. Contribution à la mise en œuvre du BIM en rénovation: Proposition d'un Modèle de Maturité BIM spécifique.

- KLINGELEERS, V. 2019. Mémoire de fin d'études:" Développement d'un héritage BIM: Cas d'application aux réseaux du fort de Flémalle.".
- LEBÈGUE, E. & CELNIK, O. 2014. BIM et maquette numérique pour l'architecture, le bâtiment et la construction, Editions Eyrolles.
- LEVAN, S. K. 2016. Management et collaboration BIM: Management, organisation, processus et travail collaboratif en mode projet BIM, Editions Eyrolles.
- MARIE, J.-B. 2019. Architectes et ingénieurs face au projet, Le Moniteur.
- NAGY, G., CELNIK, O. & LEBÈGUE, E. 2015. BIM et maquette numérique pour l'architecture, le bâtiment et la construction, Editions Eyrolles.
- PAULINE, C., CLÉMENT, C., MÉLANIE, D., XAVIER, K.-P. & NICOLAS, T. 2016. Révolution numérique dans le bâtiment:: analyse des gains escomptés par la diffusion des outils numériques (BIM et maquette numérique) dans le secteur du bâtiment.
- RENOU, J. & CHEMISE, S. 2019. *Revit pour le BIM*, Eyrolles.
- TALIL, I., ZERHOUNI, F.-Z., BENSALAH, M., ELOUADI, A. & MHARZI, H. 2018. Mémoire de fin d'études: Building Information Modeling pour des Applications Ferroviaires: Conception d'une Sous-Station de Tramway. Master Thesis, ENSAK, Ibn Tofail University. (Chaudet et al., 2016)
- (Talil et al., 2018, Klingeleers, 2019, Lebègue and Celnik, 2014)
- (Pauline et al., 2016)
- (Marie, 2019)
- (Nagy et al., 2015, Renou and Chemise, 2019)
- (Levan, 2016)
- (Joblot, 2018, Nagy et al., 2015)

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Découverte
Matière	Éthique et déontologie
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

Se familiariser avec l'ensemble des principes et règles éthiques qui gèrent et guident toutes les activités, et déterminent les devoirs exigibles par les professionnels dans l'accomplissement de leur activité.

Connaissances préalables recommandées

Les statuts et règlement de l'enseignement supérieur qui régissent l'université.

Contenu de la matière :

1- Définitions :

- déontologie professionnelle
- L'éthique.
- Valeurs

- Devoirs

- Profession, etc.

2- Règles, code de déontologie et de

- Vision et applicabilité
- Responsabilité

- Le respect

- Équité

-honnêteté

3-Conduite professionnelle

4- Exemples de code de déontologie.

5-Protection des données personnelles et nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Sécurité des données de recherche
- Aspects éthiques du partage des données en science

6-Le métier de chercheur au regard de l'éthique et des enjeux sociétaux :

- Intégrité scientifique, fraude et déontologie
- Éthique de la politique de recherche
- La vigilance éthique des chercheurs
- éthique de la recherche et éthique de la participation à la recherche

7-Normes principales concernant l'éthique de la recherche avec des sujets humains

Mode d'évaluation :100% Contrôle en examen.

Références bibliographiques:A convenir avec l'équipe pédagogique

Semestre 5	
Unité d'enseignement	UE. Transversales
Matière	Espaces verts urbains.
Coefficient	2
Crédit	2

Objectifs de l'enseignement

- Bénéficier d'un savoir sur les espaces verts et leur impact sur l'environnement, particulièrement urbain;
- Appréhender les différents paramètres nécessaires à l'aménagement, la conception et la réalisation des espaces verts;
- Analyser et diagnostiquer l'état des espaces verts dans les milieux urbains;
- Définir les besoins des populations urbaines en matière d'espaces verts.

Connaissances préalables recommandées

Matériaux, mécanique des sols, génie de l'environnement, topographie et cartographie.

Contenu de la matière :

Les cours de cette matière s'articulent autour des axes suivants:

-Introduction.

-Définitions et concepts.

-Approche historique des espaces verts.

-Les fonctions des espaces verts.

*les différents rôles des espaces verts.

*les fonctions de l'arbre et des espaces verts :

-Typologie des espaces verts :

-Normes des espaces verts :

-Biologie végétale.

-Conception et aménagement des espaces verts urbains.

-Gestion des espaces verts urbains.

- Travaux de gestion.
- Rythme des entretiens.
- Protection des végétaux.
- Systèmes d'irrigation.

Mode d'évaluation : 40% contrôle en continu et 60% contrôle en examen.

Références bibliographiques:

- Agence Nationale pour la Conservation de la Nature, Réglementation en matière d'espaces verts,
Alger, 1994.
- Bataillon Agnés et al, Jardins en banlieue, les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne, éditions Créaphis, 2003.
- Bigot Denis, Aménagement des espaces paysagers, éditions Le Moniteur, 2016.
- Daures J.F, Architecture végétale, éditions Eyrolles, 2011.
- Larcher J.L et Gelgon T, Aménagement et maintenance des surfaces végétales, éditions LavoisierTec et Doc, 2ème édition, Paris, 2005.
- Merlin P et Choay F, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditions PUF, 2000.

Semestre 6	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière	Atelier 06 : Atelier projet professionnel
Coefficient	7
Crédit	14

Objectifs de l'enseignement

Mettre l'étudiant en situation de réponse à une commande territoriale en exploitant les connaissances théoriques et pratiques acquises durant la formation en Licence, mais aussi, développer un esprit d'analyse, de synthèse et de travail en groupe et de communication avec les partenaires commanditaires.

Le but visé par cette matière est de pousser le groupe d'étudiants à esquisser leurs projets professionnels personnels (mettre en exergue leur idée) et de les amener à les modéliser, en ciblant le degré de fructification. En somme ; il s'agit de les encourager à passer à l'action et à concrétiser leurs projets personnels dans des ateliers de préprofessionnalisation.

Connaissances préalables recommandées

Techniques urbaines, projet urbain, PPGE ;

Contenu de la matière :

Préparation d'un Projet de Fin d'Etudes en mode tutorat dans le cadre d'ateliers de préprofessionnalisation.

Le projet en tutorat permet aux étudiants de travailler dans le cadre d'une mise en situation professionnelle partir d'une commande proposée par un enseignant de la formation ou un organisme externe. Les étudiants travaillent en groupe et se positionnent sur un sujet à partir de la liste des propositions recueillies par le responsable de l'UE. Les sujets peuvent être très différents (travail autour du BIM, cartographie et SIG, projet d'aménagement et conception d'un espace, rapport de recherche, etc.)

Le projet portera sur l'une des situations suivantes :

- l'élaboration d'un projet d'aménagement, de conception et de calcul (en intégrant les VRD), dans le cas d'un espace urbain,
- l'étude d'une problématique urbaine concrète, dans le cas d'un terrain aménagé ou construit. L'exemple d'une opération d'urbanisme réglementaire et opérationnel (amélioration urbaine, réhabilitation, restructuration, etc.), en accentuant l'étude, dans ce cas sur les réseaux et les techniques urbaines.

Les ateliers de préprofessionnalisation sont une forme d'apprentissage professionnel visant à trouver des solutions à des problèmes appliqués. L'analyse insiste sur le rôle de commandes réelles des collectivités locales.

L'interaction entre étudiants et commanditaires est très importante quant à l'élaboration de projets professionnels.

L'atelier de préprofessionnalisation doit permettre aux étudiants de comprendre les pratiques de réaménagements commandés :

- Un travail qui se focalise sur les pratiques des techniques et sociales.
- Des commandes qui expriment une volonté politique en réponse à des besoins réels.

- Des connaissances à appréhender pendant la formation en sept étapes :

Etape1

- Appréhender le territoire et définir la question de développement local,
- Comprendre la commande des collectivités locales et reformuler la question en problématique,
- Recherche des modèles spatiaux existants ou de référence.

Etape 2

- Analyse spatiale à partir des documents graphiques statistiques et thématique existantes)
- Création d'une structure dynamique du territoire avec une utilisation exhaustive des documents cartographiques ou statistique existants (cartes)
- Réaliser une présentation simplifiée des principales structures du territoire
- Représenter les principales dynamiques du territoire (infrastructures et secteurs économiques villes et démographique) agriculture, démographie...)

Etape 3

- Analyse spatiale en se servant de l'image, les éléments de paysages et les documents réglementaires en l'occurrence les instruments d'Aménagement et d'Urbanisme (POS et PDAU), les plans directeurs, les plans secteurs et schémas (SNAT)
- Schématisation des interventions en traduisant de l'information spatiale.

Etape 4

- Enquêtes et analyse des données requises,
- Intégrer les points de vue des acteurs et leurs visions du territoire (dessin),
- Faire émettre les enjeux qu'ils identifient pour le territoire (dessin),
- Consulter avec eux les projets qu'ils ont pour le territoire (dessin),
- Interpréter les informations en schémas spatiaux et esquisses de projet.

Etape 5

- Confronter et comparer les analyses spatiales pour dégager les principaux enjeux du territoire,
- Identifier les lieux de divergence et convergence des points de vue,
- Simplifier les différentes logiques d'organisation du territoire.

Etape6

- Elaborer des scénarios d'évolution
- Extraire les éléments importants, porteurs de dynamiques territoriales contrastées.
- Traduire ces éléments de la dynamique sous forme de scénarios "caricaturés".

Etape 7

- Rétablir le diagnostic,
- Présenter les différentes visions du territoire portées par les acteurs et les scénarios,
- Débattre des différentes représentations spatiales pour hiérarchiser les enjeux avec les acteurs,
- Rechercher les formes d'action d'aménagement territorial local répondant à ces enjeux.

Mode d'évaluation : 100% contrôle en continu.

La validation est à effectuer sur la base d'une évaluation continue et de la présentation d'un projet final (Rapport graphique et écrit).

Références bibliographiques: A définir par l'équipe pédagogique

Semestre 6	
Unité d'enseignement	UE. Fondamentale
Matière	Risques majeurs en milieux urbains
Coefficient	2
Crédit	4

Objectifs de l'enseignement

L'objectif de l'enseignement de cette matière est d'amener les étudiants à comprendre les origines des risques qui frappent en plein fouet les villes et les milieux urbains. La population, les infrastructures et les composantes économiques se présentent comme des enjeux précaires devant le potentiel de danger de ces risques. Les installations industrielles ou activités classées tissent des relations étroites avec la population urbaine, des relations économiques et sociales importantes.

Contenu de la matière :

I-Définitions des risques et risques urbains :

II-Les risques naturels :

1- La dynamique interne de la terre ou les forces géophysiques :

- 1.1- Les tremblements de terre
- 1.2- Les éruptions volcaniques
- 1.3- Les inondations

2- Les dynamiques externes de la surface et de la gravité :

- 2.1- les glissements de terrain
- 2.2- les Avalanches

3- départ de feux

III-Les risques industriels et technologiques liés aux installations classées (fabriques, usines, dépôts de matières inflammables) et certains équipements

IV- Plan de prévention des risques (les (PPR : PPRN, PPRI, PPRT),

V- Moyens de lutte contre les risques

VI- Cadre réglementaire de la gestion des risques majeurs en milieu urbain

VII- Lois de protection de l'environnement,

VIII- Lois relatives aux activités industrielles et aux installations classées,

IX- Lois d'indemnisation

Mode d'évaluation : 40% contrôle en continu et 60% contrôle en examen.

Références bibliographiques: A définir,

Semestre 6	
Unité d'enseignement	UE. Méthodologique
Matière	Stage en milieu professionnel
Coefficient	4
Crédit	9

Objectifs de l'enseignement

Stage en milieu professionnel avec apport d'apprentissage obligatoire d'une durée de 4 semaines. Un rapport de stage est demandé pour les soutenances de fin d'études. L'apprentissage demande également la rédaction et la présentation d'un rapport d'apprentissage. Les étudiants sont accompagnés tout au long de l'année dans la recherche de stage, et dès leur admission pour la recherche d'un contrat d'apprentissage. Un carnet d'adresses et de contacts est mis à disposition, recueillant la liste des stages et des contrats des promotions précédentes. Des offres sont transmises à la promotion tout au long de l'année

Connaissances préalables recommandées

Management des projets, Marketing urbain, Projet Professionnel et Gestion d'Entreprise

Contenu de la matière :

- L'Insertion dans un cadre professionnel
- Les techniques de communication avec l'organisme d'accueil
- La présentation du plan de travail
- Le projet professionnel en stage
- La rédaction du rapport de stage
- Les résultats du stage en milieu professionnel.

Mode d'évaluation : contrôle en continu sur rapport de stage.

Références bibliographiques:A définir par les enseignants de la matière,

Semestre 06	
Unité d'enseignement	UE. Découverte
Matière 1	Projet professionnel et gestion 'entreprise PPGE
Coefficient	2
Crédit	2

Objectifs de l'enseignement :

Se préparer et maîtriser les outils méthodologiques nécessaires à l'insertion professionnelle en fin d'études, se préparer à la recherche d'emploi. Être sensibilisé à l'entrepreneuriat par la présentation d'un aperçu des connaissances de gestion utiles à la création d'activités et pouvoir mettre en œuvre un projet.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : L'entreprise et la société

L'entreprise : Définition et objectifs de l'entreprise, différentes formes d'entreprise, structure de l'entreprise, personnel et partenaire de l'entreprise.

Différents types d'entreprises (TPE, PME, PMI, ETI, GE).

La société : Définition et objectifs de l'entreprise

Différents types d'entreprise (SARL, EURL, SPA, SNC).

Différence entre entreprise et société.

Chapitre 2 : Fonctionnement et organisation de l'entreprise

- Mode d'organisation et fonctionnement de l'entreprise.
- Les principales fonctions de l'entreprise (entreprise de production, de service,...).
- Structure de l'entreprise (définition et caractéristiques).
- Différents types de structures (structure fonctionnelle, divisionnelle, multidivisionnelle, hiérarchico-fonctionnelle « staff and line »).
- Activités annexes de l'entreprise (partenariat, sous-traitance,...).

Chapitre 3 : Comment accéder dans une entreprise.

- Les besoins et qualité en personnels (cadres supérieurs, gestionnaire, techniciens, ouvriers...).
- Où trouver l'offre d'emploi ? (ANEM, rubrique, internet,...).
- Comment s'y prendre ? (la demande, le CV).
- Les différents types d'entretien d'embauche et comment s'y prendre pour un entretien.
- Les types de contrat de travail (CDI et CDD).
- Salaire (comment on calcule une fiche de paye).

Chapitre 4 : Comment créer sa propre entreprise

- Les parcours du créateur d'entreprise (l'idée, le capital, aide financière,...).
- Comment trouver une bonne idée?
- Dispositifs d'aides financières à l'investissement (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM, PNR).

Chapitre 5 : Étude d'un projet de création d'entreprise.

L'étude d'un projet de création d'entreprise demande au promoteur l'effort de prévoir et d'écrire en détail les phases et les démarches qu'il devra effectuer pour arriver à faire démarrer son affaire.

Étude de marché (service commercialisation, marketing,...).

Étude technique (lieu d'implantation, besoins en matériels et machines, capacité en production,...).

Étude financière (chiffre d'affaire, charges salariales, dépenses et consommations, taxes et impôts,...).

Mode d'évaluation:100% examen

Références bibliographiques :

- Antoine Melo , Gestion d'entreprise, édition Melo France 2016.
- Thomas Durand , Management d'entreprise, édition Bronché 2016.
- Philippe Guillermic , La gestion d'entreprise pas à pas, édition Poche 2015.
- Guy Rimbaut , Outils de gestion , édition Chihab Alger 1994.
- Institut de technologie financière, Initiation comptable, OPU Alger 1993.
- Christian Bultez ,Guide et mode d'emploi des démarches, édition Nathan Paris 1993.

Semestre 06	
Unité d'enseignement	UE. Transversale
Matière	Rédaction d'un Mémoire de stage
Coefficient	1
Crédit	1

Objectifs de l'enseignement

La rédaction d'un mémoire de stage permettra à l'étudiant de mettre en évidence les connaissances théoriques et pratiques acquises durant sa formation en Licence et pendant la période de stage. Cette rédaction est aussi l'occasion de manifester l'esprit d'analyse, de synthèse et de travail personnel dans le cadre du stage en entreprise et des facultés du candidat à faire un discours de présentation dans le cadre de la soutenance orale.

Connaissances préalables recommandées

- Des connaissances concernant les techniques urbaines, le projet urbain,
- La maîtrise de l'analyse urbaine et des principes de la projection urbaine,

Contenu de la matière :

La démarche de rédaction

Rédiger un mémoire technique, c'est mettre en œuvre une démarche qui va bien au-delà du simple exercice de rédaction. D'abord et avant tout, il faut déterminer les paramètres du document à produire et bien définir les étapes de sa production. Pour ce faire, le rédacteur doit revenir à l'analyse du mandant (commanditaire) : ce sont les travaux de recherche et d'analyse préalablement exécutés qui fourniront l'information de base pour la rédaction du document, à savoir :

- La collecte des données :
- Structurer l'information, c'est l'art de la regrouper et de la hiérarchiser
- La structuration des données.
- Présentation du mémoire :

La rédaction d'un mémoire technique fait appel à l'art d'informer, à l'art d'analyser (et d'expliquer) et à l'art de convaincre. Respectivement, ils permettent à leurs destinataires de connaître, comprendre et agir. Ces trois actions sont logiquement liées, car on ne peut recommander des actions que si l'on a préalablement analysé la situation, et on ne peut l'analyser que si l'on a auparavant pris connaissance des faits. Il existe différents types de mémoires : ceux qui se limitent à décrire se nomment « mémoires d'information ».

Structure du mémoire

- La mise en texte
- Présentation matérielle
- Normes de présentation du mémoire
- Soutenance orale

Rédaction d'un mémoire de stage ou de projet

La fabrication d'un mémoire écrit d'une certaine longueur est un exercice soulevant deux types de difficultés :

- **Décider le contenu et la structuration : « le fond ».**
- **Présenter de manière cohérente et agréable : « la forme ».**

Le mémoire présente la synthèse de l'activité de l'étudiant pendant le stage ou le projet. Il doit mettre en avant la problématique rencontrée, la démarche suivie et les résultats obtenus. C'est un document à caractère scientifique et technique.

Le mémoire doit mettre en exergue la contribution personnelle de l'étudiant, et le cas échéant la manière dont il s'est intégré dans une équipe.

Le mémoire doit :

- Identifier la contribution personnelle de l'étudiant
- Sélectionner de l'information pertinente
- Préciser les objectifs affichés
- Montrer la progression logique dans la structure, rédaction chronologique
- Contenir un bilan et une conclusion.

La soutenance orale se déroule selon les règles suivantes :

Présentation du mémoire limitée dans le temps à 20 minutes et structurée autour des quatre points suivants : contexte de réalisation (ce qui revient à évoquer la demande et les difficultés de réalisation qui en découle), problématique, méthodologie et principaux résultats.

Mode d'évaluation : 100% en continu avec évaluation d'un mémoire de fin d'études.

Références bibliographiques : A déterminer par l'équipe pédagogique.

IV- ACCORDS ET CONVENTIONS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université Mohamed Seddik BENYAHIA.JIJEL

جامعة محمد الصديق بن يحيى، جيجل



CONVENTION GENERALE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET DE FORMATION

Entre

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la
Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel



Et
Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Centres d'Enfouissement
Technique - Jijel (EPWG CET)

PREAMBULE

- Considérant la mise en place de la réforme des enseignements du supérieur (régime "Licence-Master-Doctorat") ;
- Considérant la mission de formation pédagogique (Licence et master) dévolue au département d'architecture de la faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;
- Considérant le projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU) ;
- Considérant les missions de recherche approfondie et de formation dévolues aux différents laboratoires de recherche nationaux du département d'architecture, de la faculté des sciences de l'ingénieur et de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel (CBE Cadre Bati et Environnement et autres);
- Considérant le secteur de production et les processus technologiques en vigueur au sein de l'entreprise ;
- Considérant la nécessité de créer et de développer des relations intersectorielles « Université - Industrie - Entreprise – Municipalité » ;

D'une part

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel, désignée dans ce qui suit par le département d'architecture.

Sis à BP 98, Ouled Aïssa, Jijel 18000.

Représenté par Le recteur de l'université : Pr. AIMIRECHE Hamza

Et d'autre part,

Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Centres d'Enfouissement Technique - Jijel (EPWG CET) désigné dans ce qui suit par (EPWG CET-JIJEL) ; sis a la cite administratif troisième étage 18000 Jijel;
Représenté par : Mr.BOUREFIS Tarik

Décident de la matérialisation d'une coopération par la signature de la présente convention

Article 01 →
Objet

Le présent article a pour objectif de définir un cadre de coopération et d'échange entre l'EPWG-CET-JIJEL et Le Département d'Architecture Les deux partenaires décident de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement d'échanges scientifique, technique, de formation, d'assistance mutuelle et d'autres dans la limite de leurs missions, objectifs, programmes et moyens respectifs conformément a la législation qui leur est applicable

Article 02 →
Contenu

Les échanges et la coopération entre les deux établissements peuvent revêtir les formes citées dans alinéas suivants :

- L'exécution par le département d'architecture des travaux d'expertises et de recherches appliquées dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme et les métiers de la ville ;
 - Le recyclage, la mise à niveau (éventuellement : la formation) et la spécialisation des personnels technique de l'EPWG-CET-JIJEL Par le corps d'enseignants chercheurs du département d'architecture ;
 - La participation de l'EPWG-CET-JIJEL dans le cursus universitaire des étudiants :
 - ✓ En cours et en fin de cycle de Licence et Master
 - ✓ En Doctorat
- Cette Participation s'entend :
- ✓ En termes d'accueil d'encadrement technique des stages pratiques au niveau de l'entreprise (objet d'une convention particulière et individualisée : voir annexes) ;
 - ✓ Et en termes de participation aux tâches pédagogiques (support humain à la tâche d'enseignement en travaux dirigés et ou en pratiques) ;
- La formation et le conseil informatique ingénierie La participation de l'EPWG-CET-JIJEL dans l'organisation et ou le sponsoring (éventuellement) de manifestations scientifiques organisées par Le Département d'Architecture ;
 - Toute forme de coopération proposée par une partie, acceptée par l'autre partie et qui fera l'objet d'un addendum a la présente convention ;

Article 03 →
**Conditions De
Mise En Œuvre**

Chaque projet fera l'objet d'un contrat entre : "Département d'Architecture." Et l'EPWG-CET-JIJEL Le contrat a pour but de déterminer l'objectif visé, le programme des travaux, les droits et obligations des parties, ainsi que l'évaluation globale et l'apport de chaque partie.

Les deux parties conviennent de mettre en place dans les quinze (15) jours qui suivent la signature du présent contrat de coopération, un comité de quatre (4) membres, chargé de :

- ✓ Définir les axes et thèmes de coopération ;
- ✓ Soumettre les contrats des projets au Président Directeur Général de l'EPWG-CET-JIJEL et au Recteur du l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;

Article 04 →
Obligation
Des Parties

- ✓ Assurer le suivi et la coordination des projets ;
- ✓ Evaluer les résultats des projets et de la coopération ;
- ✓ Créer des groupes de travail, dont La présidence sera assurée annuellement à tour de rôle. Il se réunit deux (2) fois par an dans un lieu agréé par les deux parties. Chacune des deux parties désignera ses représentants, par lettre, dans un délai de quinze (15) jours après la signature du contrat. La lettre de désignation sera annexée au contrat. Pour tout échange d'information ou de documentation, la partie qui en ressent le besoin doit exprimer par demande écrite à l'autre partie qui se charge de prendre les dispositions utiles pour la satisfaire. Toute prestation de service effectuée par un spécialiste de l'une des deux parties au bénéfice exclusif de l'autre partie fera l'objet d'un contrat fixant les modalités pratiques de sa réalisation.
- " Le Département d'Architecture." assure :
 - ✓ L'encadrement scientifique de ses stagiaires,
 - ✓ La contribution à la mise à niveau (enseignements théoriques et pratiques en vue de l'actualisation des connaissances) des personnels de "l'entreprise",
 - ✓ L'inscription des ingénieurs de "l'entreprise" en post graduation (PG) ou post-graduation spécialisée (PGS) conformément à la réglementation ;
 - ✓ La restitution a "l'EPWG-CET-JIJEL ", dans l'état — tel que reçu -, de la totalité des documents, y compris les données brutes obtenues au cours des analyses de laboratoires ainsi que des interprétations.
 - ✓ Le dépôt auprès du service de la documentation de "l'entreprise" de deux exemplaires du rapport final de l'étude et de la thèse clôturent le projet.
 - ✓ L'engagement de publier les dits documents dans les revues et les bulletins édités par les deux parties.
 - ✓ L'accès au fond documentaire de la bibliothèque du "Département d'Architecture." Aux personnels techniques de l'EPWG-CET-JIJEL
 - ✓ "Le Département d'Architecture." Est de même, disposée à assurer une "formation à la carte" : diplôme de Licence Professionnelle ou de Master professionnel dans les spécialités et filières de son domaine de formation.
- " l'EPWG-CET-JIJEL " assure :
 - ✓ La documentation et les informations disponibles relatives à la réalisation de tout projet,
 - ✓ Le soutien, la prise en charge des étudiants lors des visites pédagogiques, les stages de fin d'études et autres missions du "Département d'Architecture." En entreprise, dans la mesure des moyens disponibles.
 - ✓ Le soutien, par son personnel qualifié, à la mission pédagogique du "Département d'Architecture." (Support

Article 05 → Confidentialité	<p>humain à la tache d'enseignement pratique).</p> <p>" Le Département d'Architecture" et tous les personnels concernés : chercheurs engagés dans un programme de cet accord) sont strictement tenus au respect du secret professionnel et à la confidentialité des travaux. Ils s'engagent à ne transférer, céder ou communiquer à aucun tiers, tout document, rapport, données ou toute information transmise par "l'entreprise" ou acquise dans le cadre du programme en question.</p> <p>L'engagement des chercheurs est individuel et écrit.</p> <p>La publication ou communication de l'étude partiellement ou totalement sous quelques formes que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable des deux parties.</p>
Article 06 → Propriété Intellectuelle	<p>Les résultats des travaux réalisés en commun demeurent la propriété exclusive de "l'Entreprise". L'ensemble des résultats et des documents y afférent jusqu'au stade d'arrêt du projet sont propriété unique de "l'EPWG-CET-JUEL ", hormis ceux mis à disposition par chacune des parties.</p> <p>Dans l'exécution du présent accord, les deux parties veilleront au strict respect des dispositions réglementaires en vigueur en matière de propriété industrielle, de protection et de diffusion de l'information.</p>
Article 07 → Responsabilité	<p>Chacune des parties conserve à sa propre charge dans les conditions de droits communs, les conséquences intégrales de la responsabilité civile ainsi que celle de ses chercheurs préposés ou représentants pour tout dommage causé à des tiers du fait de son activité au titre du présent accord. Chaque partie prend en charge l'assurance de ses chercheurs.</p> <p>Dans le cas où un ou plusieurs projets de coopération ne se concrétise (... ent) pas, aucune partie ne pourra réclamer à l'autre un quelconque dédommagement, intérêt ou droit à quelque titre que ce soit.</p>
Article 08 → Règlement Des Différends	<p>Tout différend survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord sera réglé, en priorité, à l'amiable.</p> <p>Le cas échéant, il sera fait appel au tribunal territorialement compétent.</p>
Article 09 → Résiliation De L'accord Cadre	<p>En cas de manœuvre dilatoire d'une des deux parties, une mise en demeure, avec accusé de réception sera transmise à la partie défaillante, d'avoir à prendre les mesures requises pour pallier à la situation.</p> <p>Le cas échéant, la résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours après la mise en demeure.</p>
Article 10 → Force Majeure	<p>Aucune partie ne saurait être responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses engagements en cas de force majeure, laquelle est entendue comme tout événement externe aux parties insurmontable et imprévisible.</p>

**Article 11 →
Modification**

La partie la subissant est tenue d'en avertir l'autre partie après sa survenance. Les délais de réalisation seront prorogés en conséquence.

**Article 12 →
Durée Du Contrat**

Toute modification aux termes du présent accord sera conjointement décidé. La partie qui en prend l'initiative, avertira par écrit l'autre partie.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois (03) années. Il peut être prorogé pour une égale durée, par avenant. La partie intéressée doit saisir par écrit l'autre partie, trois (03) mois avant l'échéance initiale.

Fait à Jijel,
Le : 17 FEV. 2020

Mr.BOUREFIS Tarik
Le Directeur de l'EPWG-CET-JIJEL



Fait à Jijel,
Le : 24 MARS 2021

Pr. AMIRECH Hamza
Le recteur de l'université



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Université Mohamed Seddik BENYAHIA JUEL
جامعة محمد الصديق بن يحيى، جيجل



CONVENTION GENERALE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET DE FORMATION

Entre

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la
Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia Jijel



Et

L'URBACO -Agence -JJEL-

(Centre d'Etude et de Réalisation en Urbanisme Constantine)

Agence-Jijel-



06

PREAMBULE

- Considérant la mise en place de la réforme des enseignements du supérieur (régime "Licence-Master-Doctorat")
- Considérant la mission de formation pédagogique (Licence et master) dévolue au département d'architecture de la faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel.
- Considérant le projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)
- Considérant les missions de recherche approfondie et de formation dévolues aux différents laboratoires de recherche nationaux du département d'architecture, de la faculté des sciences de l'ingénieur et de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel (CBE Cadre Bati et Environnement et autres);
- Considérant le secteur de production et les processus technologiques en vigueur au sein de l'entreprise
- Considérant la nécessité de créer et de développer des relations intersectorielles "Université - Industrie" ;

D'une part

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia jijel, dans ce qui suit par le département d'architecture.

Sis à BP 98, Ouled Aïssa, Jijel 18000.

Représenté par Le recteur de l'université : Pr. AMIRECHE Hamza

Et d'autre part,

Le Centre d'Etude et de Réalisation en Urbanisme Constantine Antenne de Jijel désignée dans ce qui suit par (URBACO-JUEL)

; sise au lotissement Fergani-Jijel ; Hay Mustapha,BP29.18000,Jijel.

Représentée par le chef d'agence : Mr.MADENE Abdelmalek

Décident de la matérialisation d'une coopération par la signature de la présente convention

Article 01 → Objet	<p>Le présent article a pour objectif de définir un cadre de coopération et d'échange entre l'URBACO-JIJEL et Le Département d'Architecture Les deux partenaires décident de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement d'échanges scientifique, technique, de formation, d'assistance mutuelle et d'autres dans la limite de leurs missions, objectifs, programmes et moyens respectifs conformément à la législation qui leur est applicable</p>
Article 02 → Contenu	<p>Les échanges et la coopération entre les deux établissements peuvent revêtir les formes citées dans alinéas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'exécution par le département d'architecture des travaux d'expertises et de recherches appliquées dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme et les métiers de la ville. ▪ Le recyclage, la mise à niveau (éventuellement : la formation) et la spécialisation des personnels technique de l'URBACO-Agence-JIJEL Par le corps d'enseignants chercheurs du département d'architecture ▪ La participation de l'URBACO-Agence-JIJEL dans le cursus universitaire des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ En cours ou en fin de cycle de licence et master ✓ En Doctorat <p>Cette Participation s'entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En termes d'accueil d'encadrement technique des stages pratiques au niveau de l'entreprise (objet d'une convention particulière et individualisée : voir annexes) ✓ Et en termes de participation aux tâches pédagogiques (support humain à la tâche d'enseignement en travaux dirigés et ou en pratiques). ▪ La formation et le conseil informatique ingénierie La participation de l'URBACO-Agence-JIJEL dans l'organisation et ou le sponsoring (éventuellement) de manifestations scientifiques organisées par Le Département d'Architecture. ▪ Toute forme de coopération proposée par une partie, acceptée par l'autre partie et qui fera l'objet d'un addendum à la présente convention <p>Chaque projet fera l'objet d'un contrat entre : "Département d'Architecture.". Et l'URBACO- Agence-JIJEL Le contrat a pour but de déterminer l'objectif visé, le programme des travaux, les droits et obligations des parties, ainsi que l'évaluation globale et l'apport de chaque partie.</p> <p>Les deux parties conviennent de mettre en place dans les quinze (15) jours qui suivent la signature du présent contrat de coopération, un comité de quatre (4) membres, chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les axes et thèmes de coopération. ✓ Soumettre les contrats des projets au Président Directeur Général de " l'URBACO- Agence-JIJEL " et au Recteur du "Département d'Architecture." ✓ Assurer le suivi et la coordination des projets. ✓ Evaluer les résultats des projets et de la coopération.
	2/6

Article 04 →
**Obligation
Des Parties**

- ✓ Créer des groupes de travail. La présidence sera assurée annuellement à tour de rôle. Il se réunit deux (2) fois par an dans un lieu agréé par les deux parties. Chacune des deux parties désignera ses représentants, par lettre, dans un délai de quinze (15) jours après la signature du contrat. La lettre de désignation sera annexée au contrat. Pour tout échange d'information ou de documentation, la partie qui en ressent le besoin doit exprimer par demande écrite à l'autre partie qui se charge de prendre les dispositions utiles pour la satisfaire. Toute prestation de service effectuée par un spécialiste de l'une des deux parties au bénéfice exclusif de l'autre partie fera l'objet d'un contrat fixant les modalités pratiques de sa réalisation.
- " Le Département d'Architecture." assure :
 - ✓ L'encadrement scientifique de ses stagiaires,
 - ✓ La contribution à la mise à niveau (enseignements théoriques et pratiques en vue de l'actualisation des connaissances) des personnels de "l'entreprise".
 - ✓ L'inscription des ingénieurs de "l'entreprise" en post graduation (PG) ou post-graduation spécialisée (PGS) conformément à la réglementation.
 - ✓ La restitution à " l'URBACO- Agence-JUEL ", dans l'état — tel que reçu —, de la totalité des documents, y compris les données brutes obtenues au cours des analyses de laboratoires ainsi que des interprétations.
 - ✓ Le dépôt auprès du service de la documentation de "l'entreprise" de deux exemplaires du rapport final de l'étude et de la thèse clôтурant le projet.
 - ✓ L'engagement de publier les dits documents dans les revues et les bulletins édités par les deux parties.
 - ✓ L'accès au fond documentaire de bibliothèque du "Département d'Architecture." Aux personnels techniques de " l'URBACO- Agence-JUEL ".
 - ✓ "Le Département d'Architecture." Est de même, disposée à assurer une "formation à la carte" : diplôme de Licence Professionnelle ou de Master professionnel dans les spécialités et filières de son domaine de formation.
- " l'URBACO- Agence-JUEL " assure :
 - ✓ La documentation et les informations disponibles relatives à la réalisation de tout projet,
 - ✓ Le soutien, la prise en charge des visites pédagogiques, les stages de fin d'études et autres missions du "Département d'Architecture." en entreprise, dans la mesure des moyens disponibles.
 - ✓ Le soutien, par son personnel qualifié, à la mission pédagogique du "Département d'Architecture." (Support humain à la tache d'enseignement pratique).

Article 05 → Confidentialité	<p>" Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia jijel." (et tous les personnels concernés : chercheurs engagés dans un programme de cet accord) sont strictement tenus au respect du secret professionnel et à la confidentialité des travaux. Ils s'engagent à ne transférer, céder ou communiquer à aucun tiers, tout document, rapport, données ou toute information transmise par "l'entreprise" ou acquise dans le cadre du programme en question.</p> <p>L'engagement des chercheurs est individuel et écrit.</p> <p>La publication ou communication de l'étude partiellement ou totalement sous quelques formes que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable des deux parties.</p> <p>Le cas échéant, le(s) contrevenant(s) sera (seront) poursuivi(s) en justice. En cas de désaccord, " l'URBACO- Agence-JUEL " se réserve le droit d'exiger avant toute publication le retrait des données de l'étude qu'elle jugera confidentielles.</p>
Article 06 → Propriété Intellectuelle	<p>Les résultats des travaux réalisés en commun demeurent la propriété exclusive de "l'Entreprise". L'ensemble des résultats et des documents y afférent jusqu'au stade d'arrêt du projet sont propriété unique de " l'URBACO- Agence-JUEL ", hormis ceux mis à disposition par chacune des parties.</p> <p>Dans l'exécution du présent accord, les deux parties veilleront au strict respect des dispositions réglementaires en vigueur en matière de propriété industrielle, de protection et de diffusion de l'information.</p>
Article 07 → Responsabilité	<p>Chacune des parties conserve à sa propre charge dans les conditions de droits communs, les conséquences intégrales de la responsabilité civile ainsi que celle de ses chercheurs préposés ou représentants pour tout dommage causé à des tiers du fait de son activité au titre du présent accord. Chaque partie prend en charge l'assurance de ses chercheurs.</p> <p>Dans le cas où un ou plusieurs projets de coopération ne se concrétise (... ent) pas, aucune partie ne pourra réclamer à l'autre un quelconque dédommagement, intérêt ou droit à quelque titre que ce soit.</p>
Article 08 → Règlement Des Différends	<p>Tout différend survenant A l'occasion de. L'interprétation ou de l'exécution du présent accord sera réglé, en priorité, A l'amiable.</p> <p>Le cas échéant, il sera fait appel au tribunal territorialement compétent.</p>
Article 09 → Résiliation De L'accord Cadre	<p>En cas de manœuvre dilatoire d'une des deux parties, une mise en demeure, avec accusé de réception sera transmise à la partie défaillante, d'avoir à prendre les mesures requises pour pallier à la situation.</p> <p>Le cas échéant, la résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours après la mise en demeure.</p>

Article 10 → Force Majeure	Aucune partie ne saurait être responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses engagements en cas de force majeure, laquelle est entendue comme tout événement externe aux parties insurmontable et imprévisible. La partie la subissant est tenue d'en avertir l'autre partie après sa survenance. Les délais de réalisation seront prorogés en conséquence.
Article 11 → Modification	Toute modification aux termes du présent accord sera conjointement décidé. La partie qui en prend l'initiative, avertira par écrit l'autre partie.
Article 12 → Durée Du Contrat	Le présent contrat est conclu pour une durée de deux (05) années. Il peut être prorogé pour une égale durée, par avenir. La partie intéressée doit saisir par écrit l'autre partie, trois (03) mois avant l'échéance initiale.

Fait à Jijel,
Le :

M.MADENE Abdelmalek
Le Chef d'Agence URBACO- JIJEL -



Fait à Jijel,
Le :

Pr. AMIRECHI Hamza
Le recteur de l'université



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهوریة الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Université Mohamed Seddik BENYAHIA.JUEL
جامعة محمد الصدقي بن يحيى، جيجل



CONVENTION GENERALE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET DE FORMATION

Entre

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université **Mohamed Seddik Ben Yahia** de Jijel



Fit

Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Espaces Verts, Airs de Loisir et Eclairage Public- Jijel (EPW GEVALEP-Jijel)



الرسالة المعرفية فوجية
النوع: الصناعات الخضراء - خدمات تكنولوجية و إدارية العمومية لولاية جيجل
Etablissement (Public) De Wilaya
De Gestion Des Espaces Verts, Aires De Loisirs Et Eclairage Public
Wilaya De Jijel

PREAMBULE

- * Considérant la mise en place de la réforme des enseignements du supérieur (régime "Licence-Master-Doctorat") ;
- * Considérant la mission de formation pédagogique (Licence et master) dévolue au département d'architecture de la faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;
- * Considérant le projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU) ;
- * Considérant les missions de recherche approfondie et de formation dévolues aux différents laboratoires de recherche nationaux du département d'architecture, de la faculté des sciences de l'ingénieur et de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel (CBE Cadre Bati et Environnement et autres);
- * Considérant le secteur de production et les processus technologiques en vigueur au sein de l'entreprise ;
- * Considérant la nécessité de créer et de développer des relations intersectorielles « Université - Industrie - Entreprise – Municipalité » ;

D'une part

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel, désignée dans ce qui suit par le département d'architecture.

Sis à BP 98, Ouled Aïssa, Jijel 18000.

Représenté par Le recteur de l'université : Pr. AMIRECHE Hamza

Et d'autre part,

Etablissement Public de Wilaya de Gestion des Centres d'Enfouissement Technique - Jijel (EPW GEVALEP) désigné dans ce qui suit par (EPW GEVALEP-Jijel) ; sis à la cite administratif troisième étage 18000 Jijel ;

Représenté par : Mr.Abdellah Yazid

Décident de la matérialisation d'une coopération par la signature de la présente convention



Article 01 → Objet	<p>Le présent article a pour objectif de définir un cadre de coopération et d'échange entre EPW GEVALEP-Jijel et Le Département d'Architecture Les deux partenaires décident de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement d'échanges scientifique, technique, de formation, d'assistance mutuelle et d'autres dans la limite de leurs missions, objectifs, programmes et moyens respectifs conformément à la législation qui leur est applicable</p>
Article 02 → Contenu	<p>Les échanges et la coopération entre les deux établissements peuvent revêtir les formes citées dans alinéas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'exécution par le département d'architecture des travaux d'expertises et de recherches appliquées dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme et les métiers de la ville ; ■ Le recyclage, la mise à niveau (éventuellement : la formation) et la spécialisation des personnels technique de EPW GEVALEP-Jijel Par le corps d'enseignants chercheurs du département d'architecture ; ■ La participation de EPW GEVALEP-Jijel dans le cursus universitaire des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ En cours et en fin de cycle de Licence et Master ✓ En Doctorat <p>Cette Participation s'entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En termes d'accueil d'encadrement technique des stages pratiques au niveau de l'entreprise (objet d'une convention particulière et individualisée : voir annexes) ; ✓ Et en termes de participation aux tâches pédagogiques (support humain à la tâche d'enseignement en travaux dirigés et ou en pratiques) ; ■ La formation et le conseil informatique ingénierie La participation de EPW GEVALEP-Jijel dans l'organisation et ou le sponsoring (éventuellement) de manifestations scientifiques organisées par Le Département d'Architecture ; ■ Toute forme de coopération proposée par une partie, acceptée par l'autre partie et qui fera l'objet d'un addendum à la présente convention ;
Article 03 → Conditions De Mise En Œuvre	<p>Chaque projet fera l'objet d'un contrat entre : "Département d'Architecture." Et EPW GEVALEP-Jijel Le contrat a pour but de déterminer l'objectif visé, le programme des travaux, les droits et obligations des parties, ainsi que l'évaluation globale et l'apport de chaque partie.</p> <p>Les deux parties conviennent de mettre en place dans les quinze (15) jours qui suivent la signature du présent contrat de coopération, un comité de quatre (4) membres, chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les axes et thèmes de coopération ; ✓ Soumettre les contrats des projets au Président Directeur Général de l'EPW GEVALEP-Jijel et au Recteur du l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;

Article 04 →
**Obligation
Des Parties**

- ✓ Assurer le suivi et la coordination des projets ;
- ✓ Évaluer les résultats des projets et de la coopération ;
- ✓ Créer des groupes de travail, dont La présidence sera assurée annuellement à tour de rôle. Il se réunit deux (2) fois par an dans un lieu agréé par les deux parties. Chacune des deux parties désignera ses représentants, par lettre, dans un délai de quinze (15) jours après la signature du contrat. La lettre de désignation sera annexée au contrat. Pour tout échange d'information ou de documentation, la partie qui en ressent le besoin doit exprimer par demande écrite à l'autre partie qui se charge de prendre les dispositions utiles pour la satisfaire. Toute prestation de service effectuée par un spécialiste de l'une des deux parties au bénéfice exclusif de l'autre partie fera l'objet d'un contrat fixant les modalités pratiques de sa réalisation.
- " Le Département d'Architecture." assure :
 - ✓ L'encadrement scientifique de ses stagiaires,
 - ✓ La contribution à la mise à niveau (enseignements théoriques et pratiques en vue de l'actualisation des connaissances) des personnels de "l'entreprise",
 - ✓ L'inscription des ingénieurs de "l'entreprise" en post graduation (PG) ou post-graduation spécialisée (PGS) conformément à la réglementation ;
 - ✓ La restitution à " l'EPW GEVALEP-Jijel ", dans l'état — tel que reçu -, de la totalité des documents, y compris les données brutes obtenues au cours des analyses de laboratoires ainsi que des interprétations.
 - ✓ Le dépôt auprès du service de la documentation de "l'entreprise" de deux exemplaires du rapport final de l'étude et de la thèse clôturant le projet.
 - ✓ L'engagement de publier les dits documents dans les revues et les bulletins édités par les deux parties.
 - ✓ L'accès au fond documentaire de la bibliothèque du "Département d'Architecture." Aux personnels techniques de l'EPW GEVALEP-Jijel
 - ✓ "Le Département d'Architecture." Est de même, disposée à assurer une "formation à la carte" : diplôme de Licence Professionnelle ou de Master professionnel dans les spécialités et filières de son domaine de formation.
- " EPW GEVALEP-Jijel " assure :
 - ✓ La documentation et les informations disponibles relatives à la réalisation de tout projet,
 - ✓ Le soutien, la prise en charge des étudiants lors des visites pédagogiques, les stages de fin d'études et autres missions du "Département d'Architecture." En entreprise, dans la mesure des moyens disponibles.
 - ✓ Le soutien, par son personnel qualifié, à la mission

Article 05 → Confidentialité	<p>pédagogique du "Département d'Architecture." (Support humain à la tâche d'enseignement pratique).</p> <p>" Le Département d'Architecture" et tous les personnels concernés : chercheurs engagés dans un programme de cet accord) sont strictement tenus au respect du secret professionnel et à la confidentialité des travaux. Ils s'engagent à ne transférer, céder ou communiquer à aucun tiers, tout document, rapport, données ou toute information transmise par "l'entreprise" ou acquise dans le cadre du programme en question.</p> <p>L'engagement des chercheurs est individuel et écrit.</p> <p>La publication ou communication de l'étude partiellement ou totalement sous quelques formes que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable des deux parties.</p>
Article 06 → Propriété Intellectuelle	<p>Les résultats des travaux réalisés en commun demeurent la propriété exclusive de "l'Entreprise". L'ensemble des résultats et des documents y afférent jusqu'au stade d'arrêt du projet sont propriété unique de " l'EPW GEVALEP-Jijel ", hormis ceux mis à disposition par chacune des parties.</p> <p>Dans l'exécution du présent accord, les deux parties veilleront au strict respect des dispositions réglementaires en vigueur en matière de propriété industrielle, de protection et de diffusion de l'information.</p>
Article 07 → Responsabilité	<p>Chacune des parties conserve à sa propre charge dans les conditions de droits communs, les conséquences intégrales de la responsabilité civile ainsi que celle de ses chercheurs préposés ou représentants pour tout dommage causé à des tiers du fait de son activité au titre du présent accord. Chaque partie prend en charge l'assurance de ses chercheurs.</p> <p>Dans le cas où un ou plusieurs projets de coopération ne se concrétise (... ent) pas, aucune partie ne pourra réclamer à l'autre un quelconque dédommagement, intérêt ou droit à quelque titre que ce soit.</p>
Article 08 → Règlement Des Différends	<p>Tout différend survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord sera réglé, en priorité, à l'amiable. Le cas échéant, il sera fait appel au tribunal territorialement compétent.</p>
Article 09 → Résiliation De L'accord Cadre	<p>En cas de manœuvre dilatoire d'une des deux parties, une mise en demeure, avec accusé de réception sera transmise à la partie défaillante, d'avoir à prendre les mesures requises pour pallier à la situation.</p> <p>Le cas échéant, la résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours après la mise en demeure.</p>
Article 10 → Force Majeure	<p>Aucune partie ne saurait être responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses engagements en cas de force majeure, laquelle est entendue comme tout événement externe aux parties insurmontable et imprévisible.</p>

Article 11 → Modification	<p>La partie la subissant est tenue d'en avertir l'autre partie après sa survenance. Les délais de réalisation seront prorogés en conséquence.</p>
Article 12 → Durée Du Contrat	<p>Toute modification aux termes du présent accord sera conjointement décidé. La partie qui en prend l'initiative, avertira par écrit l'autre partie.</p> <p>Le présent contrat est conclu pour une durée de trois (03) années. Il peut être prorogé pour une égale durée, par avenant. La partie intéressée doit saisir par écrit l'autre partie, trois (03) mois avant l'échéance initiale.</p>

Fait à Jijel,
Le : 2020 مارس 03

Mr. ABDALLAH YAZID
Le Directeur de EPW GEVALEP-Jijel



Fait à Jijel,
Le : 03 MARS 2020

Pr. AMIRECHÉHAMZA
Le Recteur de l'Université



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Université Mohamed Seddik BENYAHIA.JUEL
جامعة محمد الصديق بن يحيى، جيجل



CONVENTION GENERALE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET DE FORMATION

Entre

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la
Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel



Et
l'Office National de l'Assainissement (ONA)
Unité de Jijel



1/6

PREAMBULE

- Considérant la mise en place de la réforme des enseignements du supérieur (régime "Licence-Master-Doctorat") ;
- Considérant la mission de formation pédagogique (Licence et master) dévolue au département d'architecture de la faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;
- Considérant le projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU) ;
- Considérant les missions de recherche approfondie et de formation dévolues aux différents laboratoires de recherche nationaux du département d'architecture, de la faculté des sciences de l'ingénieur et de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel (CBE Cadre Bati et Environnement et autres);
- Considérant le secteur de production et les processus technologiques en vigueur au sein de l'entreprise ;
- Considérant la nécessité de créer et de développer des relations intersectorielles « Université - Industrie - Entreprise – Municipalité » ;

D'une part

Le Département d'Architecture de la Faculté des Sciences et de la Technologie de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel, désignée dans ce qui suit par le département d'architecture.

Sis à BP 98, Ouled Aïssa, Jijel 18000.

Représenté par Le recteur de l'université : Pr. AMIRECHE Hamza

Et d'autre part,

L'Office National de l'Assainissement (ONA) Unité de Jijel désignée dans ce qui suit par (ONA-JIJEL)

; sis à la Cité Administrative -Jijel ;

Représentée par son directeur : Mr.BENDJEDDOU ALI

Décident de la matérialisation d'une coopération par la signature de la présente convention

2/6

Article 01 →**Objet**

Le présent article a pour objectif de définir un cadre de coopération et d'échange entre l'ONA-JIJEL et Le Département d'Architecture Les deux partenaires décident de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement d'échanges scientifique, technique, de formation, d'assistance mutuelle et d'autres dans la limite de leurs missions, objectifs, programmes et moyens respectifs conformément à la législation qui leur est applicable

Article 02 →**Contenu**

Les échanges et la coopération entre les deux établissements peuvent revêtir les formes citées dans alinéas suivants :

- L'exécution par le département d'architecture des travaux d'expertises et de recherches appliquées dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme et les métiers de la ville ;
- Le recyclage, la mise à niveau (éventuellement : la formation) et la spécialisation des personnels technique de l'ONA-JIJEL Par le corps d'enseignants chercheurs du département d'architecture ;
- La participation de l'ONA-JIJEL dans le cursus universitaire des étudiants :

- ✓ En cours et en fin de cycle de Licence et Master
- ✓ En Doctorat

Cette Participation s'entend :

- ✓ En termes d'accueil d'encadrement technique des stages pratiques au niveau de l'entreprise (objet d'une convention particulière et individualisée : voir annexes) ;
- ✓ Et en termes de participation aux tâches pédagogiques (support humain à la tâche d'enseignement en travaux dirigés et ou en pratiques) ;
- La formation et le conseil informatique ingénierie La participation de l'ONA-JIJEL dans l'organisation et ou le sponsoring (éventuellement) de manifestations scientifiques organisées par Le Département d'Architecture ;
- Toute forme de coopération proposée par une partie, acceptée par l'autre partie et qui fera l'objet d'un addendum à la présente convention ;

Article 03 →**Conditions De
Mise En Œuvre**

Chaque projet fera l'objet d'un contrat entre : "Département d'Architecture." Et l'ONA-JIJEL Le contrat a pour but de déterminer l'objectif visé, le programme des travaux, les droits et obligations des parties, ainsi que l'évaluation globale et l'apport de chaque partie.

Les deux parties conviennent de mettre en place dans les quinze (15) jours qui suivent la signature du présent contrat de coopération, un comité de quatre (4) membres, chargé de :

- ✓ Définir les axes et thèmes de coopération ;
- ✓ Soumettre les contrats des projets au Président Directeur Général de l'ONA-JIJEL et au Recteur de l'université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ;
- ✓ Assurer le suivi et la coordination des projets ;
- ✓ Evaluer les résultats des projets et de la coopération ;

**Article 04 →
Obligation
Des Parties**

- ✓ Créer des groupes de travail, dont La présidence sera assurée annuellement à tour de rôle. Il se réunit deux (2) fois par an dans un lieu agréé par les deux parties. Chacune des deux parties désignera ses représentants, par lettre, dans un délai de quinze (15) jours après la signature du contrat. La lettre de désignation sera annexée au contrat. Pour tout échange d'information ou de documentation, la partie qui en ressent le besoin doit exprimer par demande écrite à l'autre partie qui se charge de prendre les dispositions utiles pour la satisfaire. Toute prestation de service effectuée par un spécialiste de l'une des deux parties au bénéfice exclusif de l'autre partie fera l'objet d'un contrat fixant les modalités pratiques de sa réalisation.
- " Le Département d'Architecture." assure :
 - ✓ L'encadrement scientifique de ses stagiaires,
 - ✓ La contribution à la mise à niveau (enseignements théoriques et pratiques en vue de l'actualisation des connaissances) des personnels de "l'entreprise",
 - ✓ L'inscription des ingénieurs de "l'entreprise" en post graduation (PG) ou post-graduation spécialisée (PGS) conformément à la réglementation ;
 - ✓ La restitution à " l'ONA-JIJEL ", dans l'état — tel que reçu -, de la totalité des documents, y compris les données brutes obtenues au cours des analyses de laboratoires ainsi que des interprétations.
 - ✓ Le dépôt auprès du service de la documentation de "l'entreprise" de deux exemplaires du rapport final de l'étude et de la thèse clôтурant le projet.
 - ✓ L'engagement de publier les dits documents dans les revues et les bulletins édités par les deux parties.
 - ✓ L'accès au fond documentaire de la bibliothèque du "Département d'Architecture." Aux personnels techniques de l'ONA-JIJEL
 - ✓ "Le Département d'Architecture." Est de même, disposée à assurer une "formation à la carte" : diplôme de Licence Professionnelle ou de Master professionnel dans les spécialités et filières de son domaine de formation.
- " l'ONA-JIJEL " assure :
 - ✓ La documentation et les informations disponibles relatives à la réalisation de tout projet,
 - ✓ Le soutien, la prise en charge des étudiants lors des visites pédagogiques, les stages de fin d'études et autres missions du "Département d'Architecture." En entreprise, dans la mesure des moyens disponibles.
 - ✓ Le soutien, par son personnel qualifié, à la mission pédagogique du "Département d'Architecture." (Support humain à la tache d'enseignement pratique).

**Article 05 →
Confidentialité**

" Le Département d'Architecture" et tous les personnels concernés : chercheurs engagés dans un programme de cet accord) sont strictement tenus au respect du secret professionnel et à la confidentialité des travaux. Ils s'engagent à ne transférer, céder ou communiquer à aucun tiers, tout document, rapport, données ou toute information transmise par "l'entreprise" ou acquise dans le cadre du programme en question.

L'engagement des chercheurs est individuel et écrit.

La publication ou communication de l'étude partiellement ou totalement sous quelques formes que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable des deux parties.

**Article 06 →
Propriété
Intellectuelle**

Les résultats des travaux réalisés en commun demeurent la propriété exclusive de "l'Entreprise". L'ensemble des résultats et des documents y afférent jusqu'au stade d'arrêt du projet sont propriété unique de " l'ONA-JIJEL ", hormis ceux mis à disposition par chacune des parties.

Dans l'exécution du présent accord, les deux parties veilleront au strict respect des dispositions réglementaires en vigueur en matière de propriété industrielle, de protection et de diffusion de l'information.

**Article 07 →
Responsabilité**

Chacune des parties conserve à sa propre charge dans les conditions de droits communs, les conséquences intégrales de la responsabilité civile ainsi que celle de ses chercheurs préposés ou représentants pour tout dommage causé à des tiers du fait de son activité au titre du présent accord. Chaque partie prend en charge l'assurance de ses chercheurs.

Dans le cas où un ou plusieurs projets de coopération ne se concrétise (... ent) pas, aucune partie ne pourra réclamer à l'autre un quelconque dédommagement, intérêt ou droit à quelque titre que ce soit.

**Article 08 →
Règlement
Des Différends**

Tout différend survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord sera réglé, en priorité, à l'amiable.

Le cas échéant, il sera fait appel au tribunal territorialement compétent.

**Article 09 →
Résiliation De
L'accord Cadre**

En cas de manœuvre dilatoire d'une des deux parties, une mise en demeure, avec accusé de réception sera transmise à la partie défaillante, d'avoir à prendre les mesures requises pour pallier à la situation.

Le cas échéant, la résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours après la mise en demeure.

**Article 10 →
Force Majeure**

Aucune partie ne saurait être responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses engagements en cas de force majeure, laquelle est entendue comme tout événement externe aux parties insurmontable et imprévisible.

La partie la subissant est tenue d'en avertir l'autre partie après sa

survenance. Les délais de réalisation seront prorogés en conséquence.

**Article 11 →
Modification**

Toute modification aux termes du présent accord sera conjointement décidé. La partie qui en prend l'initiative, avertira par écrit l'autre partie.

**Article 12 →
Durée Du Contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois (03) années. Il peut être prorogé pour une égale durée, par avenant. La partie intéressée doit saisir par écrit l'autre partie, trois (03) mois avant l'échéance initiale.

Fait à Jijel,

Le : ١٧ مارس ٢٠٢٠

Mr BENDJEDDOU Ali

Le Directeur de l'ONA-JIJEL



Fait à Jijel,

Le : ١٧ مارس ٢٠٢٠

Pr. AMIRECHE Hamza

Le recteur de l'université



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : AADL - JIJEL
Représenté par : MAKHTOUT FAWZI

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise AADL - JIJEL déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame) MAKHTOUT FAWZI est désigné(e) comme coordonnateur externe de ce projet.

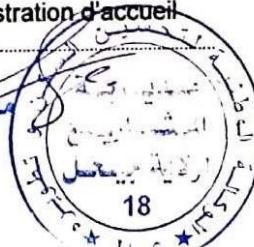
Fait à JIJEL, le 12/02/2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie



L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par :

مدير المشاريع بالنيابة
مخطوط فوزي



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : *Entreprise Portuaire de Jijel*
Représenté par : *Président Directeur Général N° BOUAB Abdesslem*

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise *Portuaire de Jijel* déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

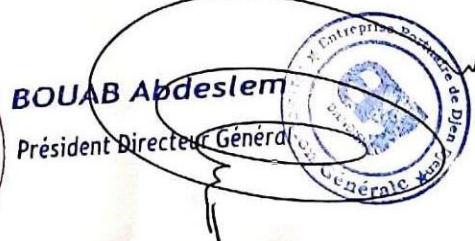
Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame) est désigné(e)
comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à JIJEL, le 10 FEV. 2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie

L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par :



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : BET d'Architecture et d'urbanisme BOUBEZARI[®]
Représenté par : BOUBEZARI Nassim

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise BET d'Architecture et d'urbanisme BOUBEZARI[®] déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

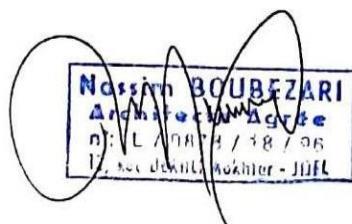
Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame) BOUBEZARI Nassim est désigné(e) comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à JIJEL, le 04/01/2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie

L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par : BOUBEZARI Nassim



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekldeche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : KEDDAM ARCHITECTE URBANISTE
Représenté par : AMMAR KEDDAM

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise KEDDAM ARCHITECTE URBANISTE déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

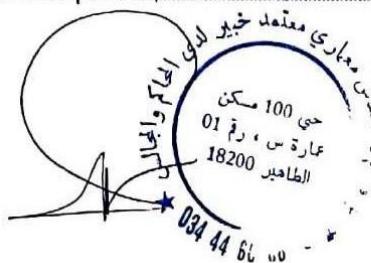
Monsieur (ou Madame) AMMAR KEDDAM est désigné(e)
comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à JIJEL, le 05/02/2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie



L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par : A - KEDDAM



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : BET "PYRAMID"
Représenté par : ICEDJA Fateh

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise BET "PYRAMID" déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

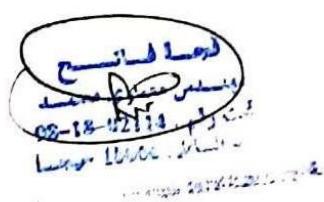
- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame) ICEDJA Fateh est désigné(e) comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à Jijel, le 04/04/2020

L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par : ICEDJA Fateh



Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : BETI ZAZOUA
Représenté par : N° 212031 YASSINE

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise BETI ZAZOUA déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

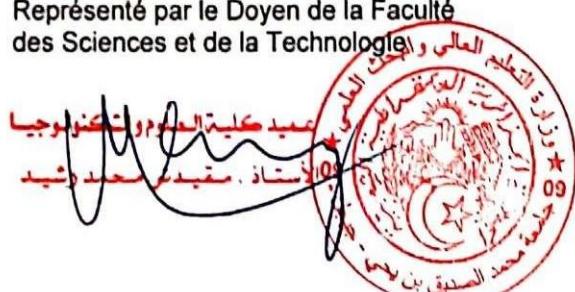
- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame) ZAZOUA YASSINE est désigné(e) comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à JIJEL, le 04/04/2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie



L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par : ZAZOUA YASSINE

ZAZOUA YASSINE
Architecte d'état agréé
Agrément d'état N° : L00848/18/96
3, Route de la Soummam Jijel

Convention

Entre l'Université Mohamed Seddik BENYAHIA de Jijel, Faculté des Sciences et de la Technologie Représentée par son Doyen : Mekideche Med Rachid

Et

L'établissement ou l'administration d'accueil : KHELLAF ARCHITECTURE
Représenté par : KHELLAF AMEL

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de licence intitulée : Licence Professionnelle en Gestion des Techniques Urbaines (GTU)

Dispensé à : Département d'Architecture de l'Université de Jijel

Par la présente, l'entreprise KHELLAF ARCHITECTURE déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

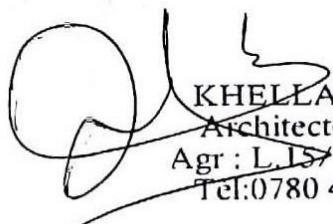
Monsieur (ou Madame) KHELLAF AMEL est désigné(e)
comme coordonnateur externe de ce projet.

Fait à Jijel, le 05/02/2020

L'établissement de l'enseignement Supérieur
Représenté par le Doyen de la Faculté
des Sciences et de la Technologie



L'établissement ou l'administration d'accueil
Représenté par : KHELLAF AMEL


KHELLAF Amel
Architecte Agréé
Agr : L.15/18/21106
Tel: 0780 43 34 94

V- Curriculum Vitae succinct de l'équipe pédagogique

(Interne et externe / *selon modèle ci-joint*)

**(Une équipe de 3 membres minimum, 1/unité durant 2
semestres)**

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : AIDAT Adila

Date et lieu de naissance : 23/04/1983 à Jijel

Mail et téléphone : adila_dah@yahoo.com/ TEL : 0561 23 87 24

Grade : Maitre assistante classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité : Diplôme de Magistère, option ; projet urbain, obtenu en mai 2008 à l'université Mentouri de Constantine

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Atelier Projet 1/ Atelier Projet 2

Atelier Projet 5/ Atelier Projet 6

HCA 5/ HCA 6 (Cours et TD)

Encadrement de PFE et MFE (Master 2)

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : AMIRECHE Hamza

Date et lieu de naissance : 1955 à Ouled Asker jijel

Mail et téléphone : hamzaamireche@yahoo.fr / 0661 18 25 23

Grade : Professeur

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohamed Seddik BENYAHIA. JIJEL

Diplômes obtenus :

Baccalauréat – Constantine – 1975.

DES en Aménagement Rural – Université Constantine – 1980.

DEA – Géographie Physique – Université Aix Marseille II France – 1981.

Doctorat IIIème cycle en Géomorphologie – Université Aix Marseille II – France – 1984.

Doctorat d'Etat en Géomorphologie – Université des Frères Mentouri – 2001.

Compétences professionnelles pédagogiques : (matières enseignée, etc.)

Erosion des sols

Risques Naturels et Gestion des risques

Aménagement du Territoire

Fonctions occupées précédemment

Chef département Aménagement du territoire 2009 –Faculté des Sciences de la terre – Université Constantine.

Directeur Institut GTU – Université Salah Boubnider Université Constantine 3.

Directeur ENSMM Annaba – janvier 2019 à Setptembre 2019.

Recteur Université MS Benyahia depuis 2019.

Curriculum Vitae

Nom et prénom : AOUICI Amina

Date et lieu de naissance : 20 /06/ 1988 à Taher- Jijel

Téléphone : 00 213 (0)5 52 53 38 29

E-Mail : archiaminaa@gmail.com

Grade : Maître assistant B

Etablissement de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes et formations :

• **Juin 2011 :**

Diplôme d'architecte d'état / Option : Architecture et Technologie/ Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger « EPAU ».

• **Avril 2016 :**

Diplôme de magistère/ Option: Architecture / Spécialité « Stratégie de préservation du patrimoine » / Université Constantine 3.

Expériences professionnelles et pédagogiques :

- **2011/2012** : Architecte (CID) au sein du centre d'étude et de réalisation en urbanisme « URBACO » agence de Jijel.
- **2012/2013** : Enseignante vacataire/ Module : (Projet 1-S1- et Photographie en architecture L2 -S2-) / Département d'architecture- Université de Jijel
- **2013/2014** : Enseignante vacataire/ Module : (Technique du relevé L2)/ Département d'architecture- Université de Jijel
- **2014/2015** : Enseignante vacataire/ Module : (Projet1(M1) architecture et technologie –S1- et Photographie en architecture L2-S2-) /Département d'architecture- Université de Jijel
- **2015/2016** : Enseignante vacataire/ Module : (Technique du relevé L2-S1- et Photographie en architecture L2-S2-) / Département d'architecture- université de Jijel
- **2016/2017** : Maitre-assistant classe B/ Département d'architecture/faculté des sciences et de la technologie/Université de Jijel

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BABA ép. SISSAOUI Rima

Date et lieu de naissance : 24-01-1988 El-Milia- Jijel

Mail et téléphone : baba_rima@yahoo.com , 06.98.15.91.51.

Grade : Maître-assistante class A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

1. Ingénierat en architecture, 2010, Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel
2. Magister en architecture (option : stratégies et préservation du patrimoine), 2014, université Constantine 3.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

1. Patrimoine bâti et durabilité (Cours +TD)
2. Projet master architecture et patrimoine
3. Préservation du patrimoine architectural (Cours +TD)
4. Technique de restauration et de réhabilitations architecturales (Cours +TD)
5. Dessin et art graphique
6. Modelage
7. TD HCA 3 Année

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BENKECHKACHE Ghofrane

Date et lieu de naissance : 09 Octobre 1981 Constantine

Mail et téléphone : b_ghofrane@yahoo.fr 213669995240

Grade : Maitre de conférences /B

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus :

- Ingénierat d'état : Génie Civil ; Constructions civiles et industrielles /27 Juin 2005 à Constantine.

- Magister : Génie Civil ; Mécanique des structures /11 Décembre 2007 à Constantine.

- Doctorat : Génie Civil ; Matériaux et structures / 05 Avril 2012 à Constantine.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Module : Structure (troisième année LMD).

Module Structures spéciales (première année Master.)

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BENZAID Riad

Date et lieu de naissance : 10/07/1975

Mail et téléphone : benzaid.riad@gmail.com / 0559 038 728

Grade : Maître de conférences (A)

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Habilitation Universitaire** en Génie Civil de l'Université des Frères Mentouri- Constantine, soutenue publiquement le 21 janvier 2015.
- **Doctorat en-Sciences** en Génie Civil de l'Université des Frères Mentouri- Constantine, Algérie et **Doctorat 3^{ème} cycle** en Génie Civil de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA de Rennes), France (cotutelle de thèse : 2006-2010), soutenue publiquement à Constantine le 06 juillet 2010.
- **Magister** en Géotechnique de l'Université Badji-Mokhtar, Annaba, Algérie, soutenu publiquement le 02 Juillet 2002.
- **Ingéniorat** en Génie Civil, spécialité : voies et ouvrages d'art de l'Université des Frères Mentouri- Constantine, Algérie, obtenu le 03 juillet 1999.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Résistance des matériaux
- Mécanique des sols
- Mécanique des sols appliquée
- Complément de mécanique des sols
- Calcul et conception des fondations
- Mécanique des roches
- Essais de laboratoires (TP/MDS)
- Reconnaissances Géotechniques
- Reconnaissances Géophysiques
- Méthodologie de reconnaissances des grands ouvrages
- Environnement physique et aménagement du territoire risques liés au sol et sous-sol (partie : risques naturels).
- Technologie de renforcement des sols
- Méthodologie de recherche

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BLIBLI Mustapha

Date et lieu de naissance : 22/07/1972 à Jijel

Mail et téléphone : musblibli@gmail.com-mblibli@univ-jijel.dz

07 70 974 962

Grade : Maitre-Assistant « A »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Architecte d'état juillet 1995 Institut d'Architecture -Université ferhat Abbas-Setif
- Magistère juillet 2010 Département d'Architecture-faculté des sciences et de la technologie -Université Mohamed Seddik ben Yahia-Jijel

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- **References Professionnelle** : maitrise d'œuvre (architecte agréé) de septembre 2000 à décembre 2013.
- **références scientifiques** : - participation aux séminaires et colloques
 - Chargé de recherche –projet CNEPRU -au laboratoire LRCBE
- **References Pédagogique**
- Projet 3, 4, 5 et 6 (L2, L3)
- Maquette architecturale et urbaine
- techniques du relevé architectural L2
- gestion et économie du projet /Master Architecture et technologie S2
- technique de réhabilitation et de restauration architecturales /Master architecture et patrimoine –S2.
- Projet 1 et 2 master architecture et habitat et durabilité.
- projet 3 et 4 Master architecture et patrimoine (encadrement MFE/PFE).
- Séminaire master 2 S1/S2.
-

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUCHAIR Ammar

Date et lieu de naissance : 1958 à Tassala (Mila)

Mail et téléphone : abouchair@gmail.com / 07 90 02 23 03

Grade : Professeur

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité : - Baccalauréat : Juin 1979 - Diplôme Graduation : Juin 1984 - Diplôme de Magistère : - Diplôme de Doctorat : Octobre 1989

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Projet (ex : Atelier). - Théorie du projet (L1 + M1).
- Méthodologie du mémoire,
- Encadrement des mémoires de master et doctorat.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUCHEFRA Hassina

Date et lieu de naissance : 23/12/1979 à Jijel

Mail et téléphone : hbouchafra@yahoo.com / tel : 0550560509

Grade : Maitre Assistant classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Diplôme d'ingénieur d'état en Aménagement du territoire :**

Option : Aménagement Urbain.

Université Mentouri : faculté de Sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, Constantine. Année : 2002.

- **Diplôme de Magister en Aménagement du territoire :**

Option : Aménagement du territoire.

Université Mentouri , faculté de Sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire , Constantine .

Année : 2006.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Matières enseignées :

- Les marchés publics (3^{eme} Année GTU) : 2007-2011
- La sociologie urbaine (3^{eme} Année Architecture) : 2011 -2013
- La sociologie urbaine et la psychologie de l'espace 1 et 2 (2^{eme} Année Architecture) :2011 -2013
- La géographie urbaine et l'urbanisme (4^{eme} Année architecture) : 2011-2013
- La géographie urbaine (3^{eme} Année Architecture) : 2012-2014
- L'urbanisme (5^{eme} Année Architecture) : 2011-2013
- La planification et l'aménagement spatial 1 et 2 (3^{eme} Année Architecture) : 2012 -2018

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUHIDEL Nour El Houda

Date et lieu de naissance : 24/12/1986 à Tamanrasset

Mail et téléphone : tinhouda86@hotmail.com Mobile : 213 560 03 00 05

Grade : Maitre-assistante « B »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel.

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Juin 2009 : Diplôme d'architecte**, Université de Mohammed Seddik BEN YAIYA Jijel.
- **Juin 2015 : Diplôme de Magistère en architecture**, Option Architecture, Formes, Ambiances et développement durable, Département d'Architecture -Université de Mohammed KHIDER Biskra.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- **Références Professionnelles :**

- **2010-2011** : Enseignante vacataire au département d'architecture à l'université de Biskra.
- **2013-2015** : Enseignante vacataire au département d'architecture à l'université de Jijel.
- **Novembre 2015 à aujourd'hui** : Enseignante universitaire permanente au département d'architecture à l'université de Jijel.

- **Références scientifiques :** - Participation aux séminaires et colloques

- **Références Pédagogiques :**

- Projet 1 et 2 (L1) système LMD.
- Projet 1 Master1 option : Architecture et environnement urbain.
- TP Modélisation en architecture et en urbanisme Master 2.
- Cours Histoire et politique de l'habitat Master 1 option : Architecture, Habitat et durabilité.
- TD Histoire et politique de l'habitat Master 1 option : Architecture, Habitat et durabilité.
- Cours Protection de l'environnement et développement durable Master 1 option : Architecture, Habitat et durabilité.
- TD Protection de l'environnement et développement durable Master 1 option : Architecture, Habitat et durabilité.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUKETTA Samira ép. Hireche

Date et lieu de naissance : 23/11/1984 - Jijel

Mail et téléphone : samirabouketta@gmail.com, 0552708615

Grade : M.A.A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

Diplôme d'architecte d'état, option Architecture, université de Jijel. 2007

Diplôme de magistère, spécialité architecture bioclimatique, université de Constantine. 2011

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

2011-2015 : Enseignante permanente (matière enseignée : atelier 2, Projet 3/4, HA (cours et TD), HCA1 (cours et TD), HCA 2 (cours et TD), théorie du projet (cours), cours master 01).

2012-2018 : Encadrement projet et mémoire de fin d'étude (Master 2).

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOURAOUI Riad

Date et lieu de naissance : 04/05/01966

Mail et téléphone : bouraoui.r@gmail.com 0772111857

Grade : Maître Assistant « A »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Architecte d'Etat /Juin 1990/ Institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine (I.A.U.C).
- Magister en architecture/ option : Conception architecturale et environnement / Université de Jijel/Octobre 2006.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Enseignant (système classique) des modules d'atelier 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année, des modules de sociologie 2ème et 3ème année et encadrement des P.F.E de 5ème année.

- Enseignant (système LMD) des modules théorie de projet 3 et 4 en Licence (L2), théorie de projet 1 et 2 en Master 1(MAHD) et encadrement des P.F.E / MFE de MASTER 2.

- Membre du Comité Scientifique du Département Architecture de 2009 à 2012.

- Responsable de l'équipe de spécialité « Master Architecture, Habitat et Durabilité » en 2018.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUTELLIS Toufik

Date et lieu de naissance : 28/02/1966 à El-Milia

ail et téléphone : boutellis.archi66@gmail.com – Tél. 07 93 95 40 59

Grade : M.A.A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Juin 1985 : Baccalauréat série Mathématiques – Lycée EL Kendy. Jijel- Algérie
- Juin 1990 : Diplôme d'architecte d'état – option : Architecture bioclimatique- (I.A.U.C) Constantine.
- Juin 1992 : Diplôme d'études approfondies (D.E.A) – Spécialité : « Nature, Environnement, Sociétés » Université de Caen – France.
- Avril 1995 : Certificat d'études approfondies en architecture (C.E.A.A) – Groupe ABC- Spécialité : « Architecture, Ambiance, Energie »– Ecole nationale supérieure d'architecture Marseille Luminy– France.
- Juillet 2007 : Diplôme de Magister - Option : architecture ; Spécialité : « Conception architecturale et environnement » - Université de Jijel- Algérie
- En cours : Doctorat en sciences- 1^{ière} inscription : novembre 2009 à l'université de Jijel- Algérie - Option : architecture

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Atelier : Projet 5 et 6 (3^{ième} année)
- Cours : Théorie de projet 5 et 6 (3^{ième} année)
- Cours : patrimoine et réglementation (Master 1-Second semestre)

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : BOUTAOUTAOU Elarabi

Date et lieu de naissance : 30 /12 / 1982 à Guelma

Mail et téléphone : Iboutaoutaou@yahoo.fr tel : 07 95 53 72 09

Grade : Maître Assistant A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc....) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Ingénieur d'Etat spécialité Génie Civil, Option : Construction Civil et Industrielle, Année 2006 à l'université 08 Mai 45 Guelma
- Magister en Génie Civil, Option Sol, Structure et Hydraulique, Année 2009 à l'université 08 Mai 45 Guelma

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Matières enseignées :

- Atelier de construction 1 et 2 (Cours et TD) au département d'Architecture.
- Structure (Cours et TD) au département d'Architecture.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : CHOUGUI Mohamed Lamine

Date et lieu de naissance : 22 Janvier 1984 a Constantine

Mail et téléphone :chouquilamine@yahoo.fr 0670170797

Grade : Maître Assistant A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

Ingénieur en installation des bâtiments 2007 Université de Constantine

Magister en thermique des bâtiments et réfrigération 2010 Université de Constantine

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Physique, Physique du bâtiment, Mathématiques 1, Mathématiques 2

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : DUHAIR Amir Abdelhamid Mohamed

Date et lieu de naissance : 18/12/1983. Rafah Palestine.

Mail et téléphone : 0550167582... amirduhair@gmail.com

Grade : M.A.A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Ingénier/ gestion des techniques urbaines. Université de M'sila 2008
- Magister/ architecture et urbanisme. Université Hadj Lakhdar de batna.2011
- Doctorat en Aménagement Urbain. Université Mentouri de Constantine 2018

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Matière DAO. 2013-2020
- Matière Urbanisme, (système classique). 2011-2013
- Matière GEOGRAPHY URBAN. 2014
- Matière PHOTOGRAPHIE D'ARCHITECTURE 2017
- Matière CAO. 2017-2020
- Matière 3D 2016-2018
- Matière SIG 2015-2018

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : GRIMES Saïd

Date et lieu de naissance : 29 Juillet 1961

Mail et téléphone : grimess29@gmail.com ; grimes.said@univ-jijel.dz Tél : 0560944407

Grade : M.C / B

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel ;

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Architecte d'état promotion 1986,
- Magistère en urbanisme 2003, Université Mentouri de Constantine
- Doctorat en Urbanisme durable, Université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Matière Atelier : 2^e, 3^e et 4^e année, (système classique).
 - Matière Géométrie Analytique 1^eannée, (système classique).
 - Matière Techniques de Programmation Architecturale : Master 1,(système LMD).
 - Matière Projet : 3^eannée licence et Master 1, (système LMD).
 - Encadrement de plusieurs projets et mémoires de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'Architecte (Système classique) et Master en Architecture (système L.M.D.).
 - Matière Programmation Urbaine et Architecturale : 1^e année, (système LMD).
 - Encadrement de plusieurs projets et mémoires de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'Architecte (Système classique) et Mastère en Architecture (système L.M.D.).
- Grosso Modo : Projet (tous les niveaux), Urbanisme durable, Techniques de programmation urbaine et architecturale, Eco conception et HQE, Design urbain, Ecotourisme.

Membre du comité scientifique du département architecture et du Conseil scientifique de la faculté des Sciences de l'Ingénieur

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : Gherzouli épouse BenhassineChahrazed

Date et lieu de naissance : 27-10-1973 à Sétif

Mail et téléphone : gherzoullic@yahoo.com / 0552686612

Grade : Maitre de conférences A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Ingénierat écologie et environnement, Université Ferhat Abbes Sétif - Master aménagement durable des territoires Université Lyon 3. 2005 - Master Environnement et Paysage Université Toulouse le Mirail. 2006 - Doctorat géographie et aménagement Université Toulouse le Mirail.2013

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Cadres bâti et environnement durable (Cours +TD)
- Haute qualité environnementale et Nouvelles techniques de construction(Cours)
- Nouvelles techniques de construction environnementale (Cours)
- Système d'information géographique (Travaux pratiques)

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : GUESSOUM Warda

Date et lieu de naissance : 28/07/1982 à Souk Ahras

Mail et téléphone : guesoumwarda@gmail.com / 0667976879

Grade : Maitre-assistant classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Diplôme d'ingénieur d'état en gestion des techniques urbaines: - Option : gestion des ville. - Université d'Oum El Bouaghi Année : 2006
- Diplôme de Magister en architecture et urbanisme : - Option : ville et environnement. - Université Université d'Oum El Bouaghi Année : 2012.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Matières enseignées :

- Projet urbain (3eme Année GTU)
- Atelier (1ére année GTU)
- Atelier (2eme année aménagement urbain)
- Atelier (4eme année GTU)
- Hydraulique urbaine et urbanisme (5eme année architecture)
- La sociologie urbaine et la psychologie de l'espace 1 et 2 (2eme Année Architecture)
- La géographie de l'habitat (2eme année architecture)
- Cartographie et topographie (2eme Année Architecture)
- Encadrement des mémoires de fin d'étude spécialité gestion des techniques urbaines

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : HADEF ép. MEZOUED Hayette

Date et lieu de naissance : 13-07-1978 à Skikda

Mail et téléphone : hayette_urbaniste@yahoo.fr / 0776560856

Grade : Maitre de conférences classe B

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Ingénierat en architecture, 2001, université Mentouri de Constantine. - Magister (option : urbanisme), 2004, université Mentouri de Constantine. - Doctorat en sciences (option : urbanisme), 2013, université Salah BOUBNIDER, Constantine.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Histoire critique de l'architecture (Cours +TD)
- Dessin codifié d'architecture
- Projet 1, 2 ; master architecture et patrimoine
- Projet 1,2 ; master architecture et environnement urbain
- Projet 3,4 ; master architecture et environnement urbain
- Théorie de projet ; master architecture environnement urbain (cours)
- Protection de l'environnement et développement durable (Cours +TD)
- Théorie de l'urbanisme durable (Cours +TD)

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : HALLOUFI Ouahid

Date et lieu de naissance : 11 MAI 1984

Mail et téléphone : ywahid@yahoo.fr – 0795 014 467

Grade : Maitre-assistant classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus

Diplôme ingénieur d'état en Génie Climatique obtenu en 2007 à l'université de Mentouri Constantine, spécialité Génie climatique.

Diplôme Magister en Génie Climatique obtenu en 2010 à l'université de Mentouri Constantine, spécialité Thermique de bâtiment et réfrigération.

Compétences professionnelles pédagogiques

2010--2011: Université de Constantine. Enseignant vacataire, « mécanique de fluide » 2^{ème} année ST, département sciences techniques.

2010--2011: Université de Constantine. Enseignant vacataire, « hydraulique urbaine » 2^{ème} année urbanisme, institut nationale d'architecture.

2011--2012: Université de Constantine Enseignant vacataire, « transfert de chaleur, thermodynamique, et mécanique des fluides » (Tr1 er année TR, département Génie des transports).

2011--2012: Université de Constantine. Enseignant vacataire, « mécanique de fluide » 2^{ème} année ST, département sciences techniques.

2012--2013 : Unité de Recherche Appliquée en Energie Renouvelable Ghardaïa Chercheur permanent, (Attaché de recherche) « l'architecture solaire et bioclimatique.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : HALLALIbtissem

Date et lieu de naissance : 11/04/1979

Mail et téléphone : h.ibtissem@gmail.com 0795648706

Grade : Maître Assistante « A »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Architecte d'Etat /Juin 2002/ Institut d'architecture de Sétif.
- Magister en architecture/ option : Habitat et environnement urbain / Université de Constantine /Avril 2008.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Enseignante (système classique) des modules d'atelier 3ème et 4ème année et encadrement des P.F.E de 5ème année.
- Enseignante (LMD) des modules Projet 1 et 2 en Licence (L1),Projet 1 et 2 en Master 1(MAHD) et encadrement des P.F.E / MFE de MASTER 2.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : KHELFALLAH Schahrazed

Date et lieu de naissance : 06/09/1978 Chlef/ Algérie

Mail : khefallah.s@gmail.com Tel : 0560149402

Grade : MAA

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohamed Seddik BENYAHIA. JIJEL

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

1996 : Baccalauréat / Série Sciences Exactes / Mention : Assez Bien/ Lycée El kandy

2001 : Obtention du diplôme d'Architecte / Université Ferhat Abbas/ Sétif

2008 : Obtention du diplôme de magistère en architecture / Option : Conception architecturale et environnement/ Mention : bien / Université « Abdelhak BENHAMMOUDA», Jijel

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.) :

- Système classique :

Atelier II/ Atelier III/ Atelier IV

Encadrement : 17 PFE et MFE

- Système LMD :

Atelier II/ Atelier III/ Atelier M1 Patrimoine

Stage L2/ stage M1 patrimoine

Cours : Théorie de projet/ M1 patrimoine

Cours et TD :

Théorie d'architecture durable / M2-S2 MAEU

Constructions ambiances et durabilités/ M1-S2 MAEU

Encadrement : 05 MFE

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : KIHAL Hanane

Date et lieu de naissance : 30/01/1975 à Jijel.

Mail et téléphone : kihal.han@gmail.com / 07 98934128

Grade : Maitre-assistante classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Diplôme d'architecte d'état, promotion 1997 Université Ferhat ABBAS de Sétif - Magister en architecture (option : Histoire et société) 2005, Université Ferhat ABBAS de Sétif

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- **Sociologie, cours - Sociologie de l'habitat, cours**

- **Histoire critique d'architecture1 et 2 (système classique) cours et TD**

- **Histoire critique d'architecture 5 et histoire d'architecture (système LMD), cours et TD**

- **Théorie de l'architecture, cours et TD**

- **Atelier 1, 2, 3 et 5 (système classique)**

- **Projet 3 et 4 (système LMD)**

- **Encadrements PFE et MFE**

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : LAOUAR Djenette

Date et lieu de naissance : 05/07/1977 à Mila

Mail et téléphone : laouar_djenette@yahoo.fr / tel : 0772043127

Grade : Maitre Assistant classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Diplôme ARCHITECTE :**

Option : ARCHITECTURE.

Université Mentouri : faculté de Sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, Constantine.

Année : 2001.

- **Diplôme de Magister en Architecture :**

Option : Habitat Urbain.

Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre, Université Ferhat Abbas Sétif.

Année : 2008.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Matières enseignées :

- TD HCA (1^{ere} Année architecture) : 2012-2014
- Projet (1^{ere} Année Architecture) : 2012 -2014
- Projet (Master 1, Architecture et Technologie) :2015 -2017
- Théorie de projet (Master 1, Architecture et Technologie) : 2015-2017
- Technique de programmation architecturale (M1 et M2, Architecture et Technologie) : 2016-2018

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : LATLI Azzedine

Date et lieu de naissance :16/11/1968 à sidi abdelaziz – Jijel

Mail et téléphone : azer_lati@yahoo.fr / tel : 07 74 61 38 98

Grade : /

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Bac 1987**
- **Ingénieur d'état** en Aménagement du territoire / 1993 université de Constantine
- **Magister** en Aménagement du territoire / 2015 université de Constantine (mémoire sur les risques d'inondation et la croissance urbaine à Taher – Jijel)

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- - post ingénieur d'état / société des études techniques et d'architecture SETA - jijel période 1999 – 2000
- Consultant des BET pour la cartographie des risques dans les études de l'urbanisme (POS, PDAU et ZET)
- post ingénieur d'état / URBAJ - jijel période 2007 – 2008
- Post ingénieur de l'habitat et d'urbanisme / la wilaya de Jijel (DAL) période 2008 – 2016, chargé de suivie des projets de développement
- Post ingénieur principal de l'habitat et d'urbanisme / la wilaya de Jijel (DAL) période 2016 – à ce jour, chargé de suivie des projets de développement
- Enseignant vacataire les années 2018/2019 et 2019/2020 pour assurer le module le code d'urbanisme université de Jijel.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : LEHTIHET Mohammed Chérif

Date et lieu de naissance : 07/11/1962 à JIJEL. Algérie

Mail et téléphone : c_lehtihet@yahoo.fr0662787826

Grade : MAA

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc....) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Architecte d'état. Juin 1985 .Université de Constantine.
- Master en management de l'immobilier construction et aménagement. Ecole supérieure de commerce. Octobre 1994.Marseille. France.
- Magister en architecture .Spécialité architecture et environnement. Juin 2007. Université Mohamed Seddik BENYAHIA.JIJEL.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Matière projet 3/4,5/6.
- Histoire critique de l'architecture (1et 2).
- Cadre bâti et développement durable (Master 1 Architecture et environnement urbain).
- Encadrement de PFE/MFE pour l'obtention du diplôme d'architecte (Classique) Master 2 (LMD)
- Membre du comité scientifique du département architecture.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : MEBROUK Fateh

Date et lieu de naissance : 03 /05/1964 à Jijel

Mail et téléphone : mebrouk06@yahoo.fr

05 55 88 22 96

Grade : Professeur

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohamed Seddik BENYAHIA – JIJEL -

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

Titres et Diplômes :

- D.E.S. (Diplôme des Etudes Supérieurs), Option : Ensembles Sédimentaires, 1988, U.S.T.H.B. (Université des Sciences et Technologies, Houari Boumediène), Alger, Algérie
- MAGISTER en Géologie, Option : Paléontologie, 1993, Institut des Sciences de la Terre, Université d'Oran Es-Senia, Algérie
- DOCTORAT D'ETAT en Géologie, option: Paléontologie-Stratigraphie, 2011, Université d'Oran Es-Senia

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

(En cycle : Ingénierat, LMD, Magister et Doctorat)

- Géologie Générale : cours
- Stratigraphie : cours
- Paléontologie : cours
- Sédimentologie : cours
- Géologie Historique : cours
- Géologie de l'Algérie : cours
- Roches sédimentaires : cours
- Recherche bibliographique : cours
- Plusieurs stages et sorties sur les terrains géologiques
- Encadrements masters et doctorats LMD en géologie sédimentaires

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : OUARI Mounia

Date et lieu de naissance : 20/11/1976 à Sétif

Mail et téléphone : monilena2@gmail.com / tel : 0561239944

Grade : Maître Assistant classe A

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Diplôme d'architecte :**

- Option : Architecture.
- Université FARHAT ABBAS- Sétif
- Année : 1995/ 2000

- **Diplôme de Magister :**

- Filière : architecture
- Option : habitat.
- Université FARHAT ABBAS- Sétif
- Année : 2007/ 2011

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

Matières enseignées :

- Projet 3 et 4 (2^{eme} Année) : 2011-2018
- La théorie du projet 3 et 4 (2^{eme} Année) : 2011 -2015
- La théorie du projet master 1, option habitat:2015 -2016
- Projet 1 et 2master 1, option habitat: 2016-2017
- DCA (1^{eme} Année Architecture) : 2012

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : ROUIDI Tarik

Date et lieu de naissance : 01/10/1978 à Alger centre

Mail et téléphone : archiroudi@gmail.com Mobile : 213 560 03 00 04

Grade : Maitre-Assistant « A »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel.

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- **Juin 2001 : Diplôme d'état d'architecture**, Option Architecture et Technologie, issu de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « EPAU d'Alger ».
- **Juillet 2011 : Diplôme de Magistère en architecture**, Option Habitat et environnement urbain, Département d'Architecture et d'urbanisme -Faculté des sciences de la terre -Université de Constantine.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

• **Références Professionnelles :**

- **2002-2003** : Chef de section suivi au service infrastructure militaire de l'école d'application du matériel El harrache, Alger.
- **16/05/2007** : Fondation d'un bureau d'étude en architecture « ARCHIWORLD ».
- **2003-2011** : Enseignant vacataire au département d'architecture à l'université de Jijel.
- **2011 à aujourd'hui** : Enseignant universitaire permanent au département d'architecture à l'université de Jijel.
- **30/06/2014** : Expert en architecture agréé et assermenté près des tribunaux.
- **15/02/2015 à 12/07/2016** : Chef de département d'architecture par Intérim à l'université de Jijel.
- **13/07/2016 à aujourd'hui**: Chef de département d'architecture à l'université de Jijel.

• **Références scientifiques** : - Participation aux séminaires et colloques

• **Références Pédagogiques** :

- Atelier 1 ^{ère} année système classique.
- Atelier 2 ^{ème} année système classique.
- Atelier 4 ^{ème} année système classique.
- Encadrement PFE 5 ^{ème} année système classique.
- Théorie de projet 1 et 2 (L1) système LMD.
- Projet 1 et 2 (L1) système LMD.
- Projet 3 et 4 Master Architecture et technologie (Encadrement MFE/PFE) système LMD.
- Projet 3 et 4 Master Architecture, Habitat et Durabilité (Encadrement) système LMD.
- Mémoire de recherche Master Architecture, Habitat et Durabilité(Encadrement) système LMD.

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : SAFRI Saïd

Date et lieu de naissance : 20-04-1964 à Jijel

Mail et téléphone : nouredine.safri@yahoo.fr / 07 93 89 36 24

Grade : Maitre Assistant « A »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Magister en architecture, option: urbanisme, ville et projet urbain (VPU) – Département d'architecture et d'urbanisme - Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire - Février 2008 - Université Mentouri de Constantine.
- Master en management de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville (MHUPV) - Novembre 2004 - Ecole de management Euromed Marseille.
- Post-graduation spécialisée (PGS) en gestion des villes – Octobre 1997 - Ecole nationale d'administration (ENA) Alger.
- Architecte d'Etat – Mars 1990 - Institut d'architecture et d'urbanisme, Université de Constantine.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Maitre-assistant A au Département d'architecture - Faculté des sciences et de la technologie - Université de Jijel – Depuis 2012 – Matières enseignées : Projet en Licence et en Master architecture et environnement (MAEU), Maitrise de projet en Master architecture et technologie (MAT) - Encadrement des MFE &PFE (Projet 3&4, MAEU).
- Chercheur-associé au sein du Laboratoire ville et santé - UC3 Constantine – De 2013 à 2015.
- Maitre-assistant B au Département d'architecture - Faculté des sciences et de la technologie - Université de Jijel – De 2008 à 2012 - Matières enseignées : Architecture 3&4 en Système classique, Projet en Licence – Encadrement des PFE (Architecture 5, Système classique).

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : SMAKDJİ ép. SEMAKDJİ NAFILA

Date et lieu de naissance : 01-07-1974 à Constantine

Mail et téléphone : nafila_smakdji@yahoo.fr / 05 52 16 29 13

Grade : Maître de conférences B

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Ingénierat en génie climatique, 1998 , Université Constantine1 - Magister en génie climatique (option : Thermique du bâtiment et réfrigération.), 2002, université Constantine 1. - Doctorat en sciences, génie climatique (option : Thermique du bâtiment et réfrigération.), 2014 , université Constantine 1.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Mathématique (Cours +TD)
- Physique appliquée et physique du bâtiment. (Cours +TD)
- Equipement 1 et équipement 2 (Cours +TD)
- Construction2 (Cours +TD)
- Equipement spéciaux (Cours +TD)
- Hydrologie (Cours +TD).
- Dessalement et énergies renouvelables (Cours +TD).

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : SOUKEHAL Boudjemaâ

Date et lieu de naissance : 17/05/1964 à Beni-Guecha ,Ferdjioua , Mila

Mail et téléphone : Salim_mila@yahoo.fr 0772761679

Grade : Maitre de Conférences classe « B »

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Aménagement (DES).
- Magister en Aménagement Urbain.
- Doctorat en Aménagement Urbain.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Histoire des Théories Urbaines (HTU 1 ,2),
- Planification et Aménagement Spatial (PAS),
- Génie Urbain (1,2),
- Cartographie et Topographie

Curriculum Vitae succinct

Nom et prénom : TEBBOUCHE Hocine

Date et lieu de naissance : 24 septembre 1961 à Texenna, Wilaya de Jijel

Mail et téléphone : Tél : +213 (0) 772 957 672 Email : tebbouche.h@gmail.com

Grade : Maître Assistant classe "A"

Etablissement ou institution de rattachement : Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel

Diplômes obtenus (graduation, post graduation, etc...) avec date et lieu d'obtention et spécialité :

Novembre 2010: Diplôme de Magistère - Option : architecture - Spécialité : Conception architecturale et environnement - Université de Jijel, Algérie - Mention : Bien.

Juin 1986: Diplôme d'architecte d'état - Institut d'Architecture d'Urbanisme et de Construction (I.A.U.C), Constantine, Algérie.

Compétences professionnelles pédagogiques (matières enseignées etc.)

- Matière Atelier : 2^{ème} et 4^{ème} année, (système classique).
- Matière Photographie en architecture : 2^{ème} année, (système LMD).
- Matière Théorie de Projet : Mastère 1, (système LMD).
- Matière Projet : 2^{ème}, 3^{ème} et Mastère 1, (système LMD).
- Encadrement de plusieurs projets et mémoires de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'Architecte (Système classique) et Mastère en Architecture (système L.M.D.).

VI- Avis et Visas des organes Administratifs et Consultatifs

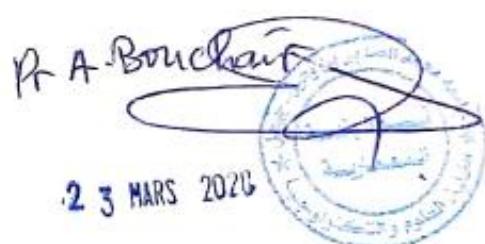
Intitulé de la Licence : Gestion des techniques urbaine/ Spécialité: GENIE URBAIN

Chef de département + Responsable de l'équipe de domaine

Date et visa



Date et visa



Doyen de la faculté (ou Directeur d'institut)

Date et visa :

٤ مارس ٢٠٢٠

محمد سليمان و المكنولوجيا
الاستاذ : سميدس محمد رشيد



Chef d'établissement universitaire

Date et visa

٢٤١٠٣١٢٠٢٠

avis favorable

مدير الجامعة بالنيابة

أ.د عمر شحمة



VII- Avis et Visa de la Conférence Régionale

(Uniquement dans la version définitive transmise au MESRS)

VIII- Avis et Visa du Comité pédagogique National de Domaine

(Uniquement dans la version définitive transmise au MESRS)